



*Première(s) page(s) manquante(s)
ou non numérisiée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

GERIN - LAJOIE

III

Mais il est temps de pénétrer dans cette œuvre et d'en tirer les leçons qui s'en dégagent.

Je vous ai dit que l'idée inspiratrice de Jean Rivard c'est, en somme, l'amour de Gérin-Lajoie pour son pays. Il a médité ces paroles de Lord Elgin : "La prospérité et la grandeur du Canada dépendront en grande partie des avantages que l'on retirera des terres vacantes et improductives; et le meilleur usage qu'on en peut faire est de les couvrir d'une population de colons industriels, moraux et contents". Et son ardent patriotisme lui a fait comprendre que notre avenir national est attaché à la conquête du sol. Or, vers 1860, l'on commençait à oublier cette élémentaire vérité que la race française ne peut vivre que si elle s'empare du sol; d'autres, fuyant le village natal où l'on s'ennuie et un sol qu'il faut creuser beaucoup pour qu'il donne peu, se dirigeaient vers nos villes manufacturières qui naissaient. Et Gérin-Lajoie s'en affligeait profondément. Il aurait voulu arracher ses compatriotes au servage industriel, les empêcher de passer dans les rangs du prolétariat; il aurait voulu détourner des villes, où ils végètent, une partie des jeunes gens qui sortent de nos collèges, leur mettre une hache à la main, les conduire sur les frontières de nos paroisses, et là, devant la forêt immense, leur redire ces paroles du poète américain : "Frappez, que chaque coup de hache ouvre un passage au jour, que la terre longtemps cachée s'étonne de contempler le ciel; derrière nous s'élèvent les murmures des âges à venir, le retentissement de la forge, le bruit des pas des agri-

culteurs rapportant les moissons dans leur domaine futur".⁴⁶

Mais comment faire comprendre ces choses à notre jeunesse rurale, comment surtout convaincre de jeunes bacheliers pour qui l'instruction doit avoir pour complément nécessaire l'exercice d'une profession, et qui croiraient se déshonorer, si, leurs classes terminées, ils remettaient les mains sur les "manchons" de la charrue. Et les villes sont là, tout près, avec leurs séductions diverses : société policée, vie plus facile, plus agréable aussi, rémunération immédiate plus élevée, espérance d'une fortune plus rapide; comment vaincre ces obstacles ou ces préjugés ? Discuter, c'était perdre son temps; c'est pourquoi Gérin-Lajoie leur propose simplement l'histoire vraie "d'un jeune homme sans fortune, né dans une condition modeste, qui sut s'élever par son mérite à l'indépendance et aux premiers honneurs de son pays".⁴⁷

Fils de cultivateur, Jean Rivard a commencé ses études classiques; tandis qu'il fait sa rhétorique, son père meurt, ne lui laissant pour tout héritage qu'une somme de cinquante louis. Va-t-il consacrer ses dernières ressources à terminer des études coûteuses, se rendre à Montréal et y entrer dans une carrière libérale ? Sera-t-il un de ces innombrables avocats sans causes, médecins sans clientèle, professeurs sans élèves qui pullulent dans nos villes ? Après un entretien avec son curé, l'abbé Leblanc, il prend une résolution énergique, et c'est la grande leçon qui se dégage de l'œuvre : il ira bravement dans la forêt et se fera défricheur. Il se fixe dans les Cantons de l'Est. Ce qui suit a tout le charme d'une idylle. Immédiatement Jean Rivard se

46.—Casgrain, loc. cit., p. 532-33.

47.—Jean Rivard, préface.

met à l'œuvre avec un seul aide, et tous deux entreprennent la lutte contre la forêt géante, abattent les arbres, labourent le sol. Puis c'est dans la forêt le long hiver canadien, où les deux vaillants pionniers charment leurs loisirs en lisant les œuvres créatrices d'énergie et d'idéal : l'histoire de Napoléon, Robinson Crusoé, Don Quichotte; aux jours de tristesse, c'est dans l'Imitation qu'ils cherchent le courage. Le printemps revient, la première moisson germe et les défricheurs reçoivent avec joie le premier salaire de leurs labeurs.

L'exploitation prospère. Jean Rivard est maintenant à la tête d'une ferme. Grâce à lui le canton se peuple; une habitation plus spacieuse remplace la cabane primitive; des champs s'ajoutent aux premiers champs, les cinquante louis sont devenus une petite fortune; un village surgit des profondeurs de la forêt; Jean Rivard en devient tour à tour major de milice, juge de paix, commissaire d'écoles, maire; il est élu député du Canton de Bristol. Il vit heureux avec Louise Routier et ses nombreux enfants, entouré de l'estime de ses concitoyens.

En marge de cette histoire "qui fera peut-être des incrédules", Gérin-Lajoie nous en conte une autre qui est triste. Gustave Charmenil — qui n'est autre que Gérin-Lajoie — a fait un brillant cours d'études. N'ayant aucun goût prononcé pour le sacerdoce, il se propose d'étudier le droit et il part pour Montréal. Timide, sans argent, sans amis, sans protecteurs, il y mène une vie bien dure. Il passe ses journées à chercher du travail "qui l'empêchera de mourir de faim" et qu'on lui refuse souvent. Les soucis, les inquiétudes affaiblissent sa santé. Le pauvre étudiant veut cependant faire connaissance avec la belle société de la ville et c'est encore pour lui une source d'humiliations et de souffrances. Il

lui faut s'endetter pour s'habiller convenablement et ne pas faire tache dans les salons. Il rêve de mariage, mais "il n'osait aimer parce qu'il était trop pauvre". Devenu avocat, il attend patiemment, en faisant de la copie, de l'enseignement et de la traduction, que les vieux praticiens montent sur le banc ou descendent dans les champs élysées. La fortune tardant à venir, il songe d'une existence à la campagne. Mais ce rêve ne dure que ce que durent les rêves; et c'est en regrettant l'erreur de sa jeunesse qu'il écrit à Jean Rivard : "O heureux, mille fois heureux, le fils du laboureur qui, satisfait du peu que la Providence lui a départi, s'efforce de l'accroître par son travail et son industrie, se marie, se voit revivre dans ses enfants, et passe ainsi des jours paisibles, exempts de tous les soucis de la vanité, sous les ailes de l'amour et de la religion. Heureux l'homme des champs, s'il savait son bonheur !" 48

"C'est ainsi que Gérin-Lajoie a fait de la profession d'agriculteur le plus bel éloge non seulement par le tableau persuasif des prospérités de Jean Rivard mais encore par le récit des déboires de Gustave Charmenil. La thèse de Jean Rivard ne pouvait que s'en trouver singulièrement fortifiée, et Gérin-Lajoie avait assez d'humilité pour prêter quelque chose de sa propre vie à cette cruelle démonstration".⁴⁹

C'est dans une longue promenade "à l'ombre des érables" que Jean Rivard livra à notre auteur les secrets de son étonnante prospérité. Et c'est la deuxième leçon qui découle de ce roman. Ces secrets "qui peuvent être utiles, écrit un malin critique, à tous ceux qui prétendent vivre de la terre, sans parler des autres", pourraient se résumer ainsi : "Se fixer un but accessible,

48.—Jean Rivard, I, 73, 42, 76, 125, 162, 168, 133; II, 60; I, 45.

49.—C. Roy, loc. cit., p. 127.

dans les limites du réel, puis y tendre de toutes ses forces, sans dévier un seul instant de la route que l'on s'est tracé".⁵⁰

Si on voulait détailler davantage, l'on verrait que le premier et principal facteur du succès de Jean Rivard fut le travail intelligent, acharné, persévérant. "Plus de dix heures par jour, dit-il, j'étais là, debout, tourmentant le sol, abattant les arbres, semant, fauchant, récoltant, construisant, surveillant tout, dirigeant tout, comme un général qui pousse son armée à travers les obstacles et les dangers, visant sans cesse à la victoire". Arrêtons un instant, s'écrie Gérin-Lajoie, devant cette merveilleuse puissance du travail. Qu'avons-nous vu ? Un jeune homme doué, il est vrai, des plus belles qualités du cœur, du corps et de l'esprit, mais dépourvu de toute autre ressource, seul, abandonné pour ainsi dire dans le monde, ne pouvant par lui-même rien produire ni pour sa propre subsistance ni pour celle d'autrui... Nous l'avons vu se frappant le front pour en faire jaillir une bonne pensée, quand Dieu touché de son courage lui dit : "Vois cette terre que j'ai créée; elle renferme dans son sein des trésors ignorés; fais disparaître ces arbres qui en couvrent la surface; je te prêterai mon feu pour les réduire en cendres, mon soleil pour échauffer le sol et le féconder, mon eau pour l'arroser, mon air pour faire circuler la vie dans les tiges de la semence"... Le jeune homme obéit à cette voix et d'abondantes moissons deviennent aussitôt la récompense de ses labeurs.

O jeunes gens pleins de force et d'intelligence, qui passez vos plus belles années dans l'oisiveté, qui redoutez le travail comme l'esclave redoute sa chaîne, vous ne

50.—C. Ab der Halden, loc. cit., 166.

savez pas de quel bonheur vous êtes privés ! Cette inquiétude vague, ces ennuis, ces dégoûts qui vous obsèdent, cette tristesse insurmontable qui parfois vous accable, ces désirs insatiables de changements et de nouveautés, ces passions tyranniques qui vous rendent malheureux, tout cela disparaîtrait comme par enchantement sous l'influence salutaire du travail. Il existe au-dedans de chaque homme un feu secret destiné à mettre en mouvement toute la machine qui compose son être; ce feu qui, comprimé au-dedans de l'homme oisif, y exerce les ravages intérieurs les plus funestes et produit bientôt sa destruction totale, devient chez l'homme actif et laborieux la source des plus beaux sentiments, le mobile des plus nobles actions.⁵¹

Il est un deuxième secret que je voudrais signaler et que Jean Rivard a passé sous silence par délicatesse. Epouser de bonne heure une femme intelligente, vaillante, collaboratrice de tous les instants. Louise Routier est le complément nécessaire de Jean Rivard.

Comment évoquer cette douce et sympathique figure ! Je me la représente dans l'attitude modeste que lui a donnée Gérin-Lajoie, revêtue d'un costume "d'étoffe du pays", un châle brodé épinglé sur les épaules, la tête auréolée d'un joli bonnet de dentelle, et montrant une figure épanouie, un peu rougeaude, mais réjouissante de santé, de calme et de satisfaction. Louise Routier est le type parfait de la femme canadienne dans ce qu'elle a de plus aimable : charmante toujours et comme au jour de ses noces, un peu timide, qu'un rien fait rougir, bienveillante pour tous, secourable aux pauvres, pieuse, industrielle, économe. Sans doute, elle n'avait pas l'instruction que l'on donne dans les villes, mais elle

51.—Jean Rivard, II, 196; I. 118-119.

savait mettre de la gaieté à son foyer, de la belle humeur et de l'entrain. Elle était capable de surveiller une maison jusque dans ses moindres détails; chez elle tout respirait l'ordre et la propreté : les planchers étaient toujours si jaunes chez les Rivard qu'on n'osait les toucher du pied, et les petits rideaux de dentelle qui bordaient les fenêtres étaient toujours si blancs que les hommes n'osaient fumer de peur de les ternir. Elle était levée tous les matins avant l'aube; attentive à tout, elle allait du jardin à l'étable, et de la maison au poulailler; elle excellait aux confitures et présidait à la lessive; elle règnait sur le fruitier, embaumé de la persistante odeur des pommes et sur l'armoire au linge qui sentait bon la lavande et le sapin vert. Elle tenait compte de ses dépenses et avait l'œil sur ses gens. Elle connaissait d'admirables recettes, et, si quelqu'un la surprenait dans sa cuisine, les bras enfarinés, en train de battre la pâte d'une tarte, elle n'en avait point de gêne et bavardait sans quitter sa besogne; il faisait bon dîner chez elle, ce qui n'avait lieu d'ailleurs qu'aux anniversaires solennels, aux baptêmes, aux premières communions, et un peu plus souvent quand Jean devint député. Jamais on ne la trouvait oisive, étant persuadée que toutes les heures du jour sont à peine suffisantes au bon gouvernement du ménage.⁵² Aimables Canadiennes d'aujourd'hui, qui peut-être vous épouvantez des restrictions dont est menacé votre budget et qui bornez pour le moment vos projets de réforme à des lamentations et à des "Comment va-t-on faire", recevez cette leçon de votre aïeule; elle vous sera autrement profitable, si vous savez l'entendre, que celle du plus expérimenté des économistes.

52.—Jean Rivard, I, 57; II, 159, 222, 195, 196; I, 196, 174, 154; II, 177, 196, 197, 179, 159.

* * *

En terminant cette étude qu'il aurait fallu faire plus longue pour donner aux idées de Gérin-Lajoie toute leur valeur et leur développement, je me rappelle ces paroles qu'il écrivait au lendemain de la mort de l'abbé Ferland, son ami, et qu'on pourrait redire de lui en toute vérité : "Son nom appartient désormais à l'histoire; il sera vénéré par nos descendants comme celui d'un homme de bien et d'une de nos gloires les plus pures; si nous ne craignons de voir son ombre s'élever contre nous, nous irions jusqu'à dire qu'il fut un grand homme; car il a été grand par le cœur, grand par l'esprit, grand par les œuvres, grand par la conduite et le but noble et élevé de toute sa vie. Sa gloire n'est entachée d'aucune faute. Et en quoi consiste après tout la véritable grandeur, sinon dans l'empire sur soi-même et dans le fidèle accomplissement du devoir."

"O regretté ami, puisse votre esprit si pur, si aimable ne pas disparaître entièrement du milieu de nous ! Puisse-t-il s'infiltrer dans nos écrits, et diriger le cœur de tous ceux qui se croient appelés à la tâche difficile d'instruire et d'édifier leurs semblables par le travail de la pensée, afin qu'ils puissent comme vous, en quittant la terre, se rendre le témoignage de n'avoir jamais, par un mot de leur plume, blessé la pudeur, la justice ou la vérité".

Père ALBERT-M. MIGNAULT, O.P.

Ottawa.

VOEUX DE RELIGION

SOUS LES MOTS

II

NOTION DU VŒU DE RELIGION

On sait que tout vœu, de par sa nature même, appartient à cette haute vertu morale par laquelle nous rendons un culte à Dieu. Que faut-il donc entendre par ces vœux que l'on désigne du nom spécial de vœux de religion ? Il faut dire d'abord les différentes manières selon lesquelles nos actes peuvent appartenir à cette vertu. On comprendra ensuite comment, si tous les vœux s'y rattachent, une catégorie spéciale peut en retenir officiellement le nom.

Toutes nos œuvres n'appartiennent pas au même titre à la vertu de religion. Il y a deux façons différentes de pratiquer cette grande vertu, sans doute toujours une dans son espèce. Par la première, on honore Dieu par des œuvres bonnes, à l'exclusion des œuvres mauvaises; c'est la religion commune, celle qui est imposée à toute âme chrétienne. Dans la seconde, Dieu est honoré par des œuvres meilleures, à l'exclusion des moins parfaites; c'est la religion du petit nombre, l'objet des conseils. Cette division nous est fournie par le sens étymologique du terme lui-même. Saint Augustin rattache le mot religion au verbe latin *religare*; ré-unir, re-liaison. Le mot "relier" exprime la reprise d'un lien rompu. Pour nous, notre première dépendance, la seule véritable, est celle qui nous rapporte à Dieu. Nous avons vu en quelque sorte briser ces liens une première fois dans notre création.²⁸ N'existant jusqu'alors que dans la pensée de

28.—S. Thomas, Opusc. *Cont. Impug*, ch. 1.

Dieu, nous sommes devenus une nature distincte. Une seconde séparation devait se produire, cette fois à notre détriment. Créatures raisonnables, nous restions unis à Dieu, par l'esprit et par le cœur, dans l'état d'originelle innocence. Le péché nous a faits ennemis de Dieu. C'est tout le travail de l'homme sur la terre de réparer ces deux brisures. Et les œuvres appelées à le "réunir" au Créateur sont les œuvres de "religion". La rupture morale opérée par la faute est réparée par la foi du baptême et les œuvres d'adoration et de pénitence. Tout chrétien doit rendre à Dieu ce culte de justice. C'est la religion commune. La dépendance parfaite dans une fixation continue de la pensée et du désir ne peut être complètement rétablie en cette vie. Elle peut cependant y être commencée. Par la pratique des œuvres plus parfaites, l'âme arrive à ne vivre plus que pour Dieu. C'est la religion des conseils. Ces œuvres plus parfaites rendent à Dieu un culte plus digne de son infinie Majesté, et donc, sont l'objet d'une vertu de religion plus excellente.

On peut encore ajouter à la perfection du culte rendu à Dieu par ces œuvres plus parfaites en s'y engageant par vœu. Le vœu ajoute à leur propre perfection, et surtout il attache à la moindre action toute la valeur de la vertu même de religion. On comprend qu'il rende d'abord plus parfait l'acte voué. Le vœu est lui-même un bien conseillé. "Faites des vœux," nous dit le Psalmiste.²⁹ Celui qui accomplit par vœu une œuvre déjà conseillée répond donc dans un même acte à deux conseils divins.³⁰ La perfection de l'œuvre ainsi accomplie est double.³¹ Celle de la chose demeure : par exemple, l'acte de continence absolue. Le vœu y ajoute sa propre excel-

29.—Ps. LXXV, 12.

30.—11-11, q. 88, a. 6, Sed contra.

31.—S. Thomas, Opusc. Perf. de la vie spirit. ch. XV.

lence. Avec lui ce n'est pas seulement l'exercice de l'acte qui est cédé, mais encore tout exercice à venir. L'arbre est donné avec le fruit selon la belle comparaison de saint Anselme. En plus, le vœu fixe la volonté dans le bien. Cette ferme assiette de la volonté ajoute à la perfection de l'acte. C'est la même raison qui rend plus coupable l'esprit plus obstiné dans sa faute. Sans doute, même après le vœu, la volonté peut encore trahir sa promesse. Mais l'obligation demeure dans le bien voué. La volonté n'a plus la liberté morale de ne pas accomplir ce qui auparavant n'obligeait pas. C'est la perfection du vœu d'ajouter au don actuel et de l'assurer pour l'avenir. En second lieu, avons-nous dit, il donne à nos œuvres le mérite de la vertu de religion. Le vœu de par sa nature dit une ordination à Dieu. Il est essentiellement un acte de culte. Toute œuvre vouée s'enrichit donc de la perfection de la plus haute des vertus morales. Sans doute, nous pouvons, sans le vœu, ordonner toutes nos actions au culte divin. Mais cette vertu d'une ordination passagère, le vœu l'attache à nos œuvres d'une façon permanente. Toute action accomplie par vœu appartient par le fait même à la vertu de religion. Le vœu donne cette plus grande perfection de l'œuvre et son ordination habituelle à Dieu.³²

Les vœux appelés proprement VOEUX DE RELIGION donnent aux œuvres de celui qui les prononce une perfection de culte autrement plus grande encore. Avec eux non seulement on "dévoue" à Dieu certains actes, on est encore fait essentiellement soi-même "un dévoué". Ce n'est pas assez de rendre nos œuvres plus parfaites; les vœux de religion nous placent nous-mêmes dans un ETAT DE PERFECTION. Il y a, en effet, différentes manières de

32.—11-11, q. 88, a. 6.

s'engager par vœu. On peut ne s'obliger que pour un certain temps et à l'endroit d'une œuvre spéciale. C'est le cas de celui qui voue un jeûne, un pèlerinage. On peut aussi s'engager à accomplir tout ce qui est capable de conduire à la perfection de la charité et y établir d'une façon permanente. Ceux qui vouent les trois conseils évangéliques s'obligent de cette manière. Dans le premier cas, on ne perd pas toute sa liberté. Elle n'est liée que temporairement et pour la seule œuvre promise. Mais le second engagement est définitif et absolu. Toute la liberté est alors sacrifiée. Les vœux de religion ont rendu dépendant d'un maître celui qui les a prononcés. Un homme libre auparavant est devenu esclave; les vœux l'ont placé dans un état nouveau.³³ C'est le sens de ce mot ETAT. Il désigne une différence de position selon laquelle quelqu'un est placé, conformément à sa nature, avec une certaine permanence ou immobilité. Pour l'homme, l'état regarde l'obligation de sa personne. Il se prend de sa raison de liberté ou de servitude. Il y a changement d'état chez l'esclave rendu à la liberté, comme chez l'homme libre qui se fait esclave.³⁴ C'est le cas de celui qui, par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, embrasse la vie religieuse. Son engagement est définitif; désormais il appartient à la famille qui le reçoit. Il est absolu; les vœux l'ont dépouillé des trois grands biens qui font l'homme : des biens extérieurs qui entretiennent sa vie, des biens du mariage où il la communique, des biens de la volonté qui lui donnent sa valeur. Il a changé d'état, puisqu'il est devenu esclave, ou plutôt, puisqu'il a recouvré une complète liberté. Il s'est défait des trois liens qui attachent les hommes à la terre. Il a détruit la cupidité par le vœu de pauvreté, la concu-

33.—S. Thomas, Opusc. Perf. de la vie spirit. ch. 15.

34.—11-11, q. 183, a. 1.

piscence de la chair par celui de chasteté, le vœu d'obéissance ruinera l'orgueil de l'esprit.³⁵ C'est par cette liberté que son état est celui de la perfection, toute la perfection humaine consistant en ce que l'esprit puisse vaquer aux choses de Dieu.³⁶ Les trois vœux lui ont donné cette liberté; ils l'ont réellement placé dans l'ETAT DE PERFECTION.

Les trois vœux énumérés suffisent à donner cet ETAT de vie parfaite, ainsi appelé parce qu'il nous dispose à acquérir la perfection. Celui qui y entre ne s'engage pas à être parfait, mais à tendre sans cesse à le devenir. L'essentiel de cet état est de conduire à la perfection, de la créer finalement dans le sujet.³⁷ Or, les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, qui ruinent les trois concupiscences, qui arrachent aux trois grandes sollicitudes du siècle, qui immolent à Dieu les trois vrais biens de l'homme, donnent la liberté de vaquer aux choses de Dieu; ils suffisent à la fin proposée. Tous les autres vœux d'actes intérieurs ou extérieurs que l'on pourrait leur ajouter appartiendraient à leur propre fin, ou seraient déjà compris dans leur pratique. Tous les actes intérieurs de vertu appartiennent à cette perfection de la charité à laquelle sont ordonnés les trois vœux. La charité est la mère des autres vertus; "elle est bonne, elle est patiente... etc."³⁸ Ces actes ne constituent donc pas l'état de perfection; ils en sont la fin.³⁹ Pour les actes extérieurs ils sont compris dans les trois vœux. Certaines familles religieuses vouent des œuvres destinées à l'entretien de la vie, comme le travail des mains, la mendicité. Tout cela se rapporte à la pauvreté qu'ils observent en

35.—11-11, q. 186, a. 6.

36.—C. Gentes. L. III, ch. 130.

37.—11-11, q. 186, a. 2.

38.—1 Cor. XIII, 4.

39.—11-11, q. 186, a. 7, ad 1.

se procurant par divers moyens le nécessaire à la vie. Les veilles, les jeûnes, les autres pratiques de mortification que l'on peut vouer ailleurs sont ordonnés au vœu de chasteté. L'obéissance comprend les vœux de certains actes de la vie morale, comme la charité envers le prochain, la docilité aux directions de l'Eglise.⁴⁰ Tous ces vœux supplémentaires sont d'excellentes pratiques. Ils ne sont pas essentiels à l'état de perfection que les trois vœux énumérés suffisent à établir.

Cet état implique quelque chose d'extérieur. La liberté ou la servitude spirituelle qui donne l'état de l'homme peut être considérée sous un double aspect. On peut entendre par là ses dispositions intérieures; c'est l'état spirituel ou jugement de Dieu. On peut entendre encore sa condition extérieure. Il s'agit alors de l'état spirituel dans l'Eglise. C'est de cette dernière condition que nous parlons ici. La dépendance du religieux doit être extérieure. Il faut donc un maître à qui l'on doive obéissance. On n'est pas esclave non plus par le seul fait de servir. Des hommes libres le font. Il faut encore l'obligation, et l'obligation actuelle, dans le service actuel aussi; il faut s'être livré. C'est la *tradition de soi* que comporte la profession religieuse. Et ici, ce maître dont on doit dépendre n'est autre que le prélat qui nous a reçus au nom de sa famille. Cette famille est le corps dont on devient membre, où l'on vivra sous une même règle commune. Mais c'est à l'Eglise qu'il appartient de conduire les hommes à la perfection de la charité. Ces divers états de vie elle les juge. C'est à elle encore que chaque membre doit répondre de son engagement propre. Il faut donc à cet acte une certaine solennité qui le rende extérieur, qui témoigne de notre changement d'état de

40.—Ib. ad 2.

vie. On pourra, dans son cœur, être infidèle à cet engagement. Il faudra une renonciation aussi publique que la promesse qui nous a liés pour n'appartenir plus, devant l'Eglise, à cet état de perfection. Par contre, si parfait que l'on puisse être devant Dieu, sans cet engagement et cette tradition de soi accomplis dans les conditions déterminées par l'Eglise, on n'appartient pas à cet état extérieur de vie parfaite.⁴¹

Cet état est appelé par antonomase l'ETAT RELIGIEUX, Ce qui convient d'une façon commune à plusieurs peut être ainsi attribué à celui qui le possède d'une façon plus excellente. La vertu qui garantit à l'âme sa fermeté dans les choses les plus difficiles garde pour elle le nom de force. De même, on réserve le nom de tempérance à celle qui modère les plus grandes délectations. On parlera de même de la religion. D'une façon commune elle désigne ce que l'on donne pour le culte et le service de Dieu. Ceux-là la pratiquent le plus excellemment possible qui, par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, se consacrent à Dieu dans cet état de vie religieuse tel qu'il existe dans l'Eglise. Ils ne peuvent rien offrir de meilleur à Dieu, ni le faire d'une façon plus parfaite. Ce qu'ils lui immolent c'est leur propre personne, dans ce qu'ils ont de plus noble et de plus élevé, et dans ce que Dieu n'exigeait pas comme tribut de dépendance ou de gratitude. Et cette offrande est sans parcimonie, sans réticence, absolue, définitive. Le religieux est de ces fidèles dont parlait saint Grégoire quand il disait : "Il en est qui ne se réservent rien pour eux-mêmes, qui immolent au Dieu tout-puissant leur sens, leur langue, leur vie et jusqu'à la substance qu'ils en ont reçue". Tout ce qu'il est, tout ce que le religieux peut

41.—11-11, q. 184, a. 4.

être, il le teint du sang de son immolation. C'est le sacrifice d'holocauste, sacrifice si agréable à Dieu dont il proclame, par une destruction complète, le domaine absolu. Et ce sacrifice ne s'accomplit pas dans le secret. C'est l'offrande qui se consume devant le peuple et lui prêche ce qu'elle représente, lui rappelle un Dieu puissant qu'il doit craindre et vénérer. Les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qui ont fait cette immolation, qui ont constitué cet état de vie parfaite, qui ont ouvert cette école officielle où l'Eglise entend enseigner la perfection, la faire reconnaître aux fidèles et proclamer devant tous les peuples qu'elle est capable de rendre à Dieu le culte qu'il attend de ses créatures, ces trois vœux peuvent justement retenir pour eux le nom de VOEUX DE RELIGION.

P. RAYMOND-M. VOYER, O.P.

Ottawa, 3 janvier 1925.

LE PROBLEME DE LA DESTINEE

SIMPLES NOTES

La raison laissée à elle-même et sans le secours des lumières de la Foi, n'était pas incapable de nous donner des indications, à tout le moins probables, sur la destinée future de l'homme après cette vie, même en dehors d'un ordre surnaturel.

A même de découvrir l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, entendant la voix de la conscience et témoin de l'imperfection du système des récompenses et des châtements dans le régime de cette vie, elle devait logiquement conclure : Que la destinée de l'homme, dans l'autre vie, serait conditionnée par ses mérites ou démérites en celle-ci.

Elle n'aurait peut-être pas pu déduire avec certitude l'éternité de la récompense ou du châtement, mais elle aurait pu se rendre compte que, quelle qu'elle fût, cette destinée serait "digne de l'homme et digne de Dieu". Elle devait voir que la récompense requérait, de la part de l'Auteur de toutes choses, la satisfaction de toutes les aspirations légitimes de la nature.

Cela impliquait : une illumination, conférant à l'homme toute la connaissance, et un bonheur, remplissant son cœur de toute la béatitude qu'il lui était possible de rêver ; de façon à ne laisser inassouvis aucun besoin, ni aucune aspiration légitime et rationnelle.

Il était certainement destiné, de par sa nature, à une certaine possession de Dieu : c'est-à-dire à connaître, de Lui, tout ce qu'il était possible pour lui de concevoir de connaissable, — et de posséder, de Lui, tout ce qui pouvait en être désirable et dont il était susceptible, au point de vue purement humain.

Il était toutefois réservé à la Révélation chrétienne de nous apprendre, qu'outre cette satisfaction entière et absolue de toutes les demandes de la nature rationnelle, telles qu'un Aristote ou un Platon, par exemple, eussent pu les concevoir, — la destinée future de l'homme, de par un "caprice" tout divin, devait en réalité, être si grande, si grande, que Dieu Lui-même n'en eût pu concevoir et en réaliser de plus élevée. C'est à savoir : d'être plongé, abîmé au sein même de Dieu, et, absorbé dans l'océan de la divinité, d'y demeurer éternellement heureux de la béatitude divine elle-même, dont Dieu Lui-même est heureux, par la possession immédiate de l'objet qui fait cette béatitude divine, à savoir Lui-même, vu et possédé face à face, et infusé dans l'âme, selon la totalité de la capacité réceptive de celle-ci. "Tous tes abîmes,

ô mon Dieu, et toutes tes profondeurs se sont épanchés sur mon âme". (Ps. XLI, v. 10).

En d'autres termes, non content de rassasier toutes les aspirations naturelles de notre âme, Dieu, après avoir créé en elle des capacités et des aptitudes nouvelles, par l'infusion du don divinisant de la grâce, a décidé d'assouvir encore toutes les aspirations surnaturelles, qu'il avait Lui-même fait naître et créées en elle, en lui faisant part d'un bonheur si grand, qu'il est impossible à l'homme même de le comprendre et qu'il ne le connaîtra jamais que lorsqu'il en fera l'expérience personnelle et directe dans la vie éternelle de Dieu.

Il est donc strictement et littéralement vrai, que, comme nous le dit saint Paul, "l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur, dans ses aspirations même les plus folles et les plus démesurées, n'a jamais même soupçonné la réalité des biens que Dieu tient en réserve pour ceux qui l'aiment." (I Cor., II, v. 9). Prodigueuse destinée, fabuleuse même, pouvons-nous dire; car en présence de tout ce qui passe la capacité de toute intelligence créée, la réaction inévitable semble devoir être l'étonnement et le scepticisme.

Il faut que Dieu nous aime d'une étrange tendresse, pour s'être ingénié de la sorte à nous accabler, à nous annihiler pour ainsi dire, des preuves et des inventions de son amour !... Mais alors, pourquoi ? Qu'avons-nous donc fait, pour nous faire aimer de la sorte et où Dieu y trouve-t-il son compte ? Car enfin, il faut qu'il en tire quelque chose, "que cela le paie", si on veut bien nous pardonner ce *vulgarisme*.

Bien sot à coup sûr et bien prétentieux est celui qui prétend assigner exactement le pourquoi des œuvres divines. Mais cependant, il n'est ni sot ni téméraire de chercher à "y voir quelque chose." Car, si nous ne

pouvons pénétrer jusqu'au fond de l'abîme, nous pouvons cependant jeter un coup d'œil au-delà de la rive et égarer notre regard dans les profondeurs.

Serait-il trop hardi, par exemple, d'affirmer qu'un des motifs qui ont inspiré la divine miséricorde, c'est, non l'admiration, à coup sûr, (supposition par trop grotesque !) ni un amour aveugle comme celui des amoureux d'ici-bas et qu'une littérature putride s'efforce habituellement d'exalter à la hauteur d'un mérite et d'une vertu, (supposition qui serait blasphématoire) mais, au contraire, une infinie et miséricordieuse *pitié*.

Rassasié et comme saturé de sa propre grandeur, Dieu jette un regard d'infinie compassion sur l'homme, la plus pauvre, la plus misérable des créatures rationnelles, et que la dégradation du péché a faite plus pitoyable et plus misérable encore. Et comme tout ce qui est divin est sans mesure, cette pitié atteint, de la part de Dieu, les proportions de la plus tumultueuse, de la plus "passionnée miséricorde", d'une pitié qui ne peut se satisfaire que par les folies et les humiliations de l'Incarnation et du Calvaire, — "pour les payens insanité, pour les Juifs blasphème, mais pour nous, les élus de la foi et de la grâce, le triomphe de la puissance et de la sagesse divine", (I Cor., I, 23).

Cela revient à dire que, par un paradoxe, auquel tout ce que nous connaissons de Dieu nous prépare, Il nous aime pour cela même et d'autant plus, que nous sommes moins aimables et moins dignes de considération... En vérité "il y a des conceptions divines aux conceptions humaines, la distance du ciel à la terre" !..

Mais encore, qu'est-ce que Dieu y gagne ? Car enfin il faut qu'il y gagne : sa divine sagesse y est intéressée ! Dieu, qu'on nous passe la hardiesse, se doit à Lui-même d'être raisonnable : il est nécessaire — qu'on nous excuse

le vulgarisme, — que “cela le paie”... Autrement ce ne serait plus que ce que cela a déjà tant l'air d'être, à savoir déraison et absurdité !...

Nul, sans doute, n'aura de peine à comprendre que Dieu saura bien se compenser aux dépens de ceux qui se seront plu à frustrer sa miséricorde et à se jouer de sa pitié... L'enfer est là !...

Mais les sauvés, les rachetés, eux, ceux qui ont coûté si cher, un prix infini, — le sang d'un Dieu !... Supposons-les transportés à demeure au sein de la divinité, qu'est-ce que Dieu gagne à cela ? Une pure satisfaction sentimentale ? Il est trop absurde d'attribuer sérieusement une telle satisfaction à la divinité, quoique non, sans doute, à la sainte humanité de Jésus.

Eh bien ! même sur ce point, la raison ne demeure pas nécessairement muette ! Dans le ciel, les élus, plongés en Dieu, l'honorent, à chaque instant de l'éternité, d'un honneur adéquat à la capacité entière de leur nature : plus de défaillance, d'imperfection, de tiédeur désormais ! Sans doute, leur hommage est limité, comme l'est leur nature, même divinisée par la grâce ; mais cependant qui ne voit qu'à chaque instant la somme des “intérêts” que Dieu reçoit, s'augmente et s'accroît et cela indéfiniment et à toujours : de telle sorte “qu'à la fin de l'éternité”, si fin pouvait jamais être, Dieu se trouverait en possession d'une somme accumulée d'hommages, qui, par hypothèse, serait infinie, puisque accumulée pendant toute une éternité. Et donc Dieu n'a pas tout perdu. A chaque instant il est sûr de rentrer partiellement dans ses fonds, il regagne les intérêts de sa miséricorde, “ses débours”, pour employer le langage grossier du financialisme moderne. Il ne fait donc rien que de sage, de sensé et de digne de Lui. La miséricorde paie et la pitié ne perd point.

Et l'enfer ? direz-vous.

Rien ne montre mieux la profondeur de l'inconsciente fatuité humaine, que le fait qu'il est relativement facile de persuader à l'homme la doctrine du ciel, mais beaucoup plus difficile de lui faire accepter celle de l'enfer. Digne du ciel, l'homme se croit l'être assez facilement : mais digne de l'enfer, quelle horreur et quel scandale !...

Mériter une récompense infinie et éternelle, pourquoi non ? Mais un châtement infini ! Horreur ! Qui pourrait le croire ? N'est-ce pas un outrage à la miséricorde infinie ?

Eh bien non ! Tout au contraire ! Il y a et il doit y avoir, un châtement éternel, *parce qu'il y a une récompense infinie*. Celui qui a la criminelle bêtise de mépriser celle-ci, mérite justement celui-là. Mais, s'il y a un châtement éternel parce qu'il y a une récompense infinie, il y a, d'autre part, une récompense infinie, parce qu'il y a eu un Calvaire. L'un et l'autre ont pour gage le sang d'un Dieu !...

Quand on croit, comme c'est le fondement même de la doctrine évangélique, qu'un Dieu fait homme s'est laissé martyriser de la façon abominable et inhumaine que nous connaissons, que le sang divin a été épanché, tout entier et jusqu'à la dernière goutte, pour le bénéfice de la race humaine, quelle récompense, mais aussi quel châtement, peut-on concevoir, autres que le ciel et l'enfer, qui équivaille à un tel sacrifice ?

Entre ces deux abîmes également insondables, celui de la justice et celui de la miséricorde divines, il y a un trait-d'union : c'est la Croix du Christ Rédempteur !...

Celui que la doctrine de l'enfer scandalise et révolte, n'a jamais su "lire son crucifix !"

E. L. VAN BECELAERE, O.P.

LE PESSIMISME DANS LES LIVRES SAPIENTIAUX BABYLONIENS

Le problème du mal, qui avait tant troublé le *Job* babylonien,¹ avait hanté aussi les auteurs des autres livres sapientiaux. Ce fut même leur principal sinon leur unique thème, du moins dans les écrits qu'ils nous ont laissés. Evidemment, une vague de pessimisme avait passé chez eux. D'où pouvait-elle donc venir ? De sentiments compliqués et subtils comme ceux de nos pessimistes littéraires ? ou d'une idée métaphysique très profonde comme le vouloir-vivre de Schopenhauer ? La période est trop lointaine et les âmes trop primitives. D'un tempérament énervé par le climat, comme celui des fakirs ? Mais le climat de la Mésopotamie, sauf les jours de grandes chaleurs ou de grands vents, est des plus sains, ayant produit des races robustes qui ont dominé l'Orient pendant deux ou trois millénaires. Le tempérament sémite, très épris de la vie et des plaisirs, était moins que tout autre porté à la tristesse, aux idées noires. Leur religion n'y disposait pas non plus, comme le bouddhisme tout entier écrasé par le problème du mal. En réalité, ce problème est de tous les temps, puisqu'il surgit à chaque douleur. Il passe sans doute à l'arrière-plan aux heures de foi enthousiaste, où tout semble lumineux, dans une confiance très vive en la bonté et la justice des dieux. Mais il revient très aigu aux heures de doute. Si rien n'est sûr, à quoi bon la vertu, la piété ? A quoi bon la vie ? Et vienne la douleur, c'est le dégoût, la révolte. Or, comme M. Langdon vient de le montrer, une vague de scepticisme passa sur Babylone vers la fin

1.—Cf. *Un Job babylonien*, Revue Dominicaine, Janvier 1925.

du neuvième siècle, pour durer jusqu'à sa chute (439). Ce fut l'origine de son pessimisme. Elle donna naissance à toute une littérature sapientielle où l'on dut venger la religion, la vie même, contre l'attaque des sages, un peu railleurs peut-être, mais certainement désenchantés, revenus de tout.

De cette littérature, nous avons trouvé les livres suivants : le Job babylonien, que nous avons déjà étudié, le Poème du Juste Souffrant, le Dialogue du Pessimisme, le Livre bilingue des Proverbes, et le Livre babylonien des Proverbes. La récente édition de Langdon va nous permettre de les parcourir avec intérêt et plaisir.¹

* * *

A bien des égards, le Poème du Juste Souffrant est aussi important que le Job babylonien. Le thème est exactement le même : les souffrances d'un juste accablé par la Providence. Dans le premier écrit, la plainte est plus amère, la révolte plus passionnée : sur les lèvres du patient, l'auteur a mis les sarcasmes et les doutes du scepticisme courant, mais, — et c'est ici que son poème se distingue du second, — pour faire de ce révolté un dévôt fidèle et soumis. Cette conversion, dit M. Langdon, est la réponse directe aux attaques des impies, et l'œuvre prend les allures d'une Apologétique.

Le héros s'appelle Tabi-ontoul-Enlil (il est bon, le giron du dieu Enlil). D'après quelques détails d'une vision, il résidait à Nippour. Au premier abord, on avait cru qu'il était roi, donc un Messie souffrant ! Mais pour se justifier, il apporte précisément son obéissance au prince : *L'adoration du roi était ma joie... sa majesté*

1.—Cf. Langdon, *Babylonian Wisdom*, Paris, Geuthner, 1923.

je l'ai faite égale à celle d'un dieu : au peuple j'ai appris la crainte du palais. Il parle des *pays* dont il était gouverneur, des *gens* sous ses ordres. Ce n'était pas un grand cheik du désert comme Job, mais un gouverneur ou un personnage influent de Nippour.

Ce magnifique poème est connu depuis longtemps, et a donné naissance à une vaste littérature. De nouvelles recherches de M. Langdon ont apporté des restitutions et des compléments qui mettent en lumière le sens général et la marche des idées. Le poème se divise en quatre livres ou tablettes de 100-110 lignes. Nous suivrons de très près la traduction du P. Condamin¹ en tenant compte des données nouvelles de Langdon.

Du premier livre, on n'a pu reconstituer que huit lignes. Le titre ou peut-être le commencement de la première ligne portait : *Je te louerai maître de la sagesse.* Ce dieu était-il Mardouk qui lui apparaîtra dans une vision ? Mais dans le reste du poème, *Nimeku* ou sagesse désigne la science mystique des prêtres de l'incantation et le pouvoir magique de la délivrance du péché, attribut d'Ea Eridov.

Les premières lignes devaient décrire la situation historique du patient, soumis comme Job à des épreuves imméritées. (*Mes amis*) dans l'assemblée s'approchent de moi, et abandonné de tous, je passe mes jours et mes années en lamentations.

Le second livre est complet. Le patient s'attaque à la justice divine. *J'ai atteint la limite normale de la vie, je l'ai même franchie; je me suis retourné, et je ne vois partout que le mal : mon oppression a augmenté, je n'ai pas trouvé mon droit.* Et pourtant je suis juste :

1.—*Etudes*, 1903, Vol. 94, p. 805-807.

*J'invoquai mon dieu, il me cacha sa face;
 Je priai ma déesse, elle ne leva pas la tête;
 Le voyant par ses visions ne me révéla pas l'avenir;
 Par un sacrifice le prêtre n'établit pas mon droit.
 J'évoquai les morts, ils ne m'apprirent rien,
 Le conjureur avec ses rites ne m'ôta pas mon sort;*

Est-il donc vrai que la vertu est toujours couronnée
 ici-bas ? Mais on m'a frappé comme un impie !

*Comme si les libations au dieu je n'avais pas offertes,
 Ni sur les mets sacrés invoqué ma déesse,
 Humilié ma face, connu la prostration !
 Dont la bouche est close aux supplications, aux prières,
 Qui néglige le jour du dieu, diminue les sacrifices.
 Qui devient négligent, et méprise leurs ordres,
 N'apprend pas à ses gens la crainte et le respect,
 N'invoque pas son dieu, dont il mange les mets,
 Délaisse sa déesse sans remords,
 Qui grandit et oublie son maître,
 Qui prend en vain le nom de son dieu—tel je paraissais!*

Et pourtant je fus toujours fidèle aux dieux et au roi !

*Mais moi je m'occupais de supplications, de prières;
 La prière était mon souci, et le sacrifice ma loi;
 Le jour du culte au dieu, faisait la joie de mon cœur;
 La fête de ma déesse mon bien et ma richesse.
 Les hommages au roi étaient mon bonheur,
 Sa joyeuse fête, un plaisir pour moi.
 J'ai enseigné dans mon pays à observer le nom du dieu,
 A honorer le nom de la déesse j'ai instruit mes gens,
 La majesté du roi j'ai faite égale à celle d'un dieu;
 J'ai demandé aux maîtres d'enseigner la crainte du
 Je sais que pour un dieu cela est agréable. [palais,*

En moi je ne trouve donc pas de faute. Ne le sait-on jamais ? L'esprit de l'homme est faible. Ai-je percé le mystère de la sagesse divine ?

*Ce qui est bon en soi, pour le dieu c'est un mal;
Ce qui par soi est vil, aux yeux du dieu c'est bon !
Qui sait la volonté des dieux qui sont au ciel ?
Et leur obscur dessein, qui donc le saisit ?
Comment seraient instruits des voies d'un dieu les
faibles hommes ?*

Connaît-on sa propre volonté ? L'homme est un être essentiellement changeant; ses sentiments passent si vite d'un extrême à l'autre.

*L'homme vivant le soir est mort le lendemain;
Vite il est abattu, soudain il est brisé.
Pour un instant, il chante au son de la musique,
Et aussitôt il geint comme un pleureur;
Comme du blanc au noir changent ses sentiments.
Quand il est affamé, on dirait un cadavre;
S'il est rassasié, il s'égale à son dieu.
Dans le bien-être il dit : je veux monter aux cieux !
Dans la douleur, il songe à descendre aux enfers.*

Quel mystère ! La théologie traditionnelle, notre seule règle, et la prière et les rites orthodoxes, nos seuls moyens de salut, ne suffisent donc pas à éclairer l'obscur volonté des dieux, puisque le saint lui-même ne peut échapper à la douleur.

Le patient passe maintenant à une très longue description de ses tourments physiques. Le mal de tête et la fièvre, l'ophtalmie et le frisson, le cécité et l'apoplexie, la faim et la sciatique viennent tour à tour l'accabler.

*Mes articulations sont rompues, disloquées,
 Mes membres sont brisés, ma peau...
 Sur ma couche je gis abattu comme un bœuf;
 Comme un mouton, je suis souillé de mes ordures.*

Où est mon espoir ? Je suis abandonné de dieu et
 des hommes !

*Ma paralysie est incomprise du conjureur,
 Et les symptômes sont obscurs pour le voyant.
 Nul magicien n'a pu traiter ce cas de maladie.
 Et la fin de mon mal, nul voyant ne l'annonce.
 Aucun dieu ne m'a secouru, ne m'a tendu la main;
 Nulle déesse n'a eu pitié de moi, n'est venue près
 de moi,
 La tombe s'entrouvrait et saisissait mes joyaux;
 Avant que je sois mort, le deuil était fini.
 Tout mon pays s'est écrié : Il est perdu !
 Mon ennemi l'a entendu et sa face a brillé,
 La joyeuse nouvelle a réjoui son cœur.*

Cette plainte désespérée se termine par un cri
 d'espoir tout à fait inattendu. Langdon traduit :

*Mais je connais le jour de la cessation de mes larmes,
 Un jour de grâce des esprits protecteurs, leur divinité
 aura pitié.*

C'est donc un acte de foi en la bonté et la miséricorde
 divine ! Les génies protecteurs, toujours favorables à
 l'homme, vont persuader le dieu de le rétablir dans la
 paix et la prospérité. Le patient se convertit, se rangeant
 bien humblement parmi les croyants ; mais pour cela, il

reconnaît implicitement sa faute, puisque la douleur est toujours le châtement du péché. Sa plainte a cessé, et c'est maintenant l'orthodoxie qui va parler par sa bouche.

Dans le troisième livre, la théologie résout tout le problème au moyen d'un songe. Tabi-ontoul-Enlil ne discutera pas avec Dieu lui-même, comme Job; mais il reconnaît bien humblement ses fautes, et Mardouk apparaît, et le purifie de toutes ses maladies : la prière et les rites ont donc été efficaces après tout !

L'ouvrage s'achève, au quatrième livre, par un hymne magnifique en l'honneur de Mardouk pour défendre tout le système de la doctrine et du culte traditionnel. Le poème avait pris sa dernière forme à Babylone; aussi l'épilogue place-t-il en cette ville la scène du triomphe du patient. Les habitants célèbrent son retour par des fêtes, en acclamant la puissance de Mardouk qui a vaincu la coalition des démons. Le héros est reçu comme un revenant. Et lui-même commémore sa délivrance en offrant des sacrifices solennels à Mardouk dans son merveilleux temple.

* * *

Le Dialogue du Pessimisme¹ n'est connu en entier que depuis 1919, quelques strophes seulement ayant été publiées il y a 25 ans. C'est une autre belle trouvaille de M. Ebeling. Trois copies nous donnent maintenant une tablette complète de 11 strophes et de 93 lignes. Suivant M. Langdon, le texte serait de l'époque de Sargon 722-705; trouvé à Assour, il ne peut être postérieur aux derniers temps de l'Empire d'Assyrie, c'est-à-dire au

1.—Outre les traductions de Ebeling et de Langdon, il y a celle du P. Condamin, que nous avons suivie de très près. Cf. *Rech. des Sciences Religieuses*, 1921, p. 138-140.

septième siècle. Comme tant d'écrits assyriens, il se donne pour une copie : *Écrit conforme à l'exemplaire ancien et révisé*. Cet ancien exemplaire était presque certainement babylonien, comme l'indique *l'urne de Mardouk* (XI).

C'est un dialogue entre un maître et son esclave. Le premier aurait-il été roi ? Dans I et X, il parle de *sa terre*. Mais ailleurs il se présente plutôt comme un personnage riche et influent. Il y a une variante qui s'obstine à écrire son titre à la première ligne de chaque strophe *ilu Bël*, mais ailleurs elle écrit *be-li*, mon maître. "Puisque cette version vient de Babylonie et représente la version plus ancienne, dit M. Langdon, le mot doit avoir un sens spécial qui est resté obscur... Le titre *Bël*, maître divin, suggère l'époque du culte impérial et nous porte à supposer que le dialogue est basé sur un original de la période entre le XXVIème et le XXIIIème siècle, et contenait un dialogue entre un roi et un sage... Lorsque le dialogue parvint à sa forme actuelle au IXième siècle et fut adapté aux hommes en général, le caractère royal fut remplacé par celui d'un citoyen influent, mais le vieux titre dans la phrase conventionnelle de la première ligne fut conservé."

Le thème est celui du plus noir pessimisme, du désespoir absolu. Le maître d'abord est aboulique ! Quoi de plus contraire à l'optimiste ? A chaque strophe, il veut quelque chose, mais si faiblement que d'avance il est presque gagné au scepticisme de l'esclave. Celui-ci est un franc pessimiste, bien qu'il semble discuter le pour et le contre. Quand son maître exprime un désir, il s'empresse de l'approuver, pour telle ou telle raison ; et quand il se ravise, il l'approuve encore, mais pour des raisons qui emportent tout.

Le pessimisme rencontre infailliblement les mêmes formules. Ainsi notre dialogue rappellera-t-il d'intéressants parallèles. Par exemple, les célèbres dialogues de Leopardi, le poète pessimiste par excellence, le chantre le plus désespéré de l'infélicité. Mais nous songerons surtout à l'Ecclésiaste, car l'auteur babylonien va montrer lui aussi, mais pour des raisons très différentes, la vanité de tout, *vanitas vanitatum et omnia vanitas!*

La vanité d'abord de la faveur royale (I) objet de tant de convoitises et de tant d'ambitions.

*Esclave écoute-moi — Voici, mon maître, voici,
Vite, appelle le char et attèle, au palais je veux aller.
(Va, mon maître, va); le roi te donnera... et ils
seront à toi*

*Il te... et te pardonnera.
(Non, esclave, au) palais moi je n'irai pas,
(N'y va pas) mon maître, n'y va pas!
(Au pays sans retour) il t'enverra,
(Dans une terre inconnue) il te fera prendre,
Jour et nuit, la misère il te fera voir.*

La vanité des festins où tant ont cru trouver la joie, ou du moins l'oubli. (II).

*Esclave (écoute-) moi. — Voici, mon maître, voici!
(Va me chercher) de l'eau pour mes mains; donne,
je veux manger.
(Mange) mon maître, mange; se mettre à table
ouvre le cœur.
A un (repas joyeux) pris avec des mains pures,
Shamash assiste.
Non, (esclave) moi je ne mangerai pas.
Ne mange pas, mon maître, ne mange pas;
Il arrive à l'homme de rester sur sa faim et de
garder sa soif.*

Le dernier vers est obscur. Littéralement : "Manger la faim et boire la soif arrive à l'homme." Ebeling et Langdon ont forcé le sens quand ils ont traduit : "Avoir faim (et) manger, avoir soif (et) boire est une servitude pour l'homme". Il est bien vrai que les deux sont un servitude, puisque la douleur physique suit le festin, et la satiété tue le plaisir. Mais ce sens n'est pas clair dans le texte, qui n'a que deux fois un substantif avec un verbe. De plus, dit le P. Condamine, pour justifier la décision prise par le maître, l'esclave doit expliquer qu'il est bon ou admissible *de ne pas manger*. N'est-il pas sage parfois de rester sur sa faim ? La raison elle-même conseille la sobriété.

Vanité de la vie nomade (III). La plus curieuse du pessimisme ! Le plus aigri de nos penseurs, le plus désabusé de nos poètes n'aurait jamais songé à s'en prendre à elle. N'aurait-il pas été le premier à y être pris ? La magie du désert ! Vastes solitudes, horizons nouveaux, air pur, irrespiré, liberté farouche ! Les tribus qui ont habité le désert ne veulent plus le quitter. Notre auteur le connaissait puisqu'il envahissait son pays de toutes parts. N'aurait-il pas senti son appel ?

*Esclave, écoute-moi. — Voici, mon maître, voici.
Vite, prépare mon char, attèle, à la plaine je veux aller.
Va, mon maître, va ! Du fugitif, le camp est plein,
Le chien de chasse brisera les os,
Le hahur rapide trouvera son nid,
.....l'onagre agile.....
Non, esclave, je n'irai pas dans la plaine,
Ne va pas, mon maître, ne vas pas !
Le fugitif a changé d'idée,
Du chien de chasse, on brisera les dents,
Du hahur, son nid est dans le mur,
De l'onagre, le désert est la demeure.*

La strophe suivante (IV) est difficile. Peut-être le copiste a-t-il confondu les textes. Il s'agit d'abord de la vanité de construire une maison. *Bâtis, mon maître, bâtis.* Mais le maître expose un projet de vengeance.

*La... du mauvais tyran, je accomplirai,
Mon ennemi je lierai et rapidement enchaînerai,
J'attendrait mon adversaire,
Oui, attends, mon maître, attends, mon maître.*

Puis il revient au projet de la maison.

*Non, esclave, je ne bâtirai pas une maison,
Ne bâtis pas, mon maître, ne bâtis pas.
Qui honore Sin détruit la maison paternelle.*

D'après un texte de Sargon, le mois consacré à Sin est appelé le mois de la brique, à cause de la fabrication des briques et de la construction des maisons. "Donc qui honore Sin en construisant une maison pendant le mois consacré à ce dieu, celui-là détruit la maison paternelle qu'il abandonne pour une autre demeure". (Condamin).

La vanité des révoltes (Ebeling, Langdon) ou des taxes (Condamin). La dernière opinion est préférable. "Si tu n'imposes point de taxe, ton pot restera vide; et qui te donnerait de quoi remplir ton ventre? N'impose pas, mon maître, n'impose pas. Le châtiment cependant serait plutôt d'un rebelle : (Celui qui se révolte) est tué ou maltraité ou aveuglé ou saisi ou jeté en prison.

Vanité du pardon et de la patience (VI). *Sur la parole de mon ennemi je veux me taire... Ne te tais pas, mon maître : si tu n'ouvres pas la bouche (ton ennemi se réjouira).*

Vanité de l'amour (VII). N'est-elle pas de rigueur?

Esclave, écoute-moi. — Voici, mon maître, voici !

*Je veux aimer une femme. — Oui, aime, mon maître,
aime.*

*L'homme qui aime une femme oublie la douleur et
le chagrin.*

Non, esclave, je n'aimerai pas une femme.

N'aime pas, mon maître, n'aime pas.

La femme est un puits, une fosse profonde;

*La femme est un poignard de fer tranchant qui
coupe la gorge de l'homme.*

L'Ecclésiaste parle à peu près dans les mêmes termes (VII, 20) : "Et j'ai trouvé la femme plus amère que la mort, parce qu'elle est un piège et que son cœur est un filet et ses mains, des liens. Celui qui est agréable à Dieu lui échappera, mais un pécheur y sera pris."

Vanité des rites et des sacrifices. (VIII).

Esclave, écoute-moi. — Voici, mon maître, voici !

*Va me chercher de l'eau pour les mains, donne, je
veux offrir un sacrifice à mon dieu.*

*Offre, mon maître, offre : l'homme qui offre un
sacrifice à son dieu a le cœur content;*

Il fait emprunt sur emprunt.

Non, esclave, je n'offrirai pas de sacrifice à mon dieu.

N'en offre pas, mon maître, n'en offre pas :

*Tu donneras une leçon au dieu; il te suivra comme
un chien.*

*Soit qu'il désire de toi parsi, soit qu'il désire la tashal
ou toute autre chose.*

Dans le dernier vers il s'agit probablement d'une forme spéciale d'offrande ou de sacrifice. Impossible d'être plus sceptique. Nos impies modernes ne trou-

veraient pas mieux ! Les sacrifices, même offerts selon le rite orthodoxe, sont vains, parce qu'ils supposent que les dieux dépendent du service de l'homme dans le culte : courent-ils après la faveur de l'homme comme des chiens ? Dans le Poème du Juste Souffrant, l'efficacité des sacrifices est niée aussi, mais pas avec ce ton impie.

Vanité des cadeaux et des bienfaits (IX et X). *Je veux fournir des vivres à mon pays. — Oui, fournis, mon maître, fournis : Celui qui fournit des vivres à son pays voit son orge abonder... N'en fournis pas, mon maître, n'en fournis pas : Si ton orge est absorbée par une créance, on diminuera l'orge (à distribuer) et pour cela (les gens) te maudiront... Je veux faire du bien à mon pays. Oui, fais, mon maître, fais... ce bienfait est mis dans l'urne du dieu Mardouk... N'en fais point, mon maître : Monte sur les hauteurs et parcours les habitations (des hommes); considère le crâne des petits et des grands : Quel est le malfaiteur ? quel est le bienfaiteur ? Ils sont confondus dans le même sort. Après l'impiété, l'indifférence morale !*

Les bons et les méchants mêlés et confondus dans une même condition humaine rappelle un tableau analogue où l'Ecclésiaste décrit l'inutilité de l'ambition (IX, 2) : "Il y a pour tous un même sort, pour le juste et pour l'impie, pour le bon (et pour le méchant), pour le pur et l'impur, et pour celui qui sacrifie et pour celui qui ne sacrifie pas. Comme il en est du bon, ainsi en est-il du pécheur; il en est du jureur comme de celui qui révère le serment." Mais l'hagiographe s'en rapporte finalement à la Providence dont les voies sont impénétrables; l'esclave reste dans l'indifférence.

Vanité de la vie (XI). C'est la solution de l'énigme ! *Esclave, écoute-moi. — Voici, mon maître, voici. — Alors qu'y a-t-il de bon ? — Nous rompre le cou à l'un et à*

l'autre, nous jeter dans le fleuve, voilà qui est bon. Quel est le petit qui est monté au ciel ? Quel est le grand qui a épuisé (les biens) de la terre ? C'est la conclusion logique de son scepticisme : la vie est un don embarrassant du ciel ; le bonheur n'est que dans la mort. Le maître le concède, mais que le serviteur, pour prouver sa sincérité accepte le premier la mort. Non, esclave, je te tuerai et je t'enverrai au-devant de moi. Et l'esclave de répondre, mais avec une cruelle ironie : tu m'auras vite rejoint, la vie est si brève ! Puisse mon maître vivre trois jours après moi !

C'est le désespoir absolu ! Tout est vain, puisque tout est éphémère. Job s'en est pris lui aussi à l'existence (III, 20-22) : "Pourquoi donner la lumière aux malheureux, et la vie à ceux dont l'âme est remplie d'amertume, qui espèrent la mort, et la mort ne vient pas, et qui la cherchent plus ardemment que les trésors, qui sont heureux... quand ils ont trouvé le tombeau." Même plainte dans l'Ecclésiaste, mais sur la vie *in abstracto* : dans la réalité, elle vaut mieux que la mort et le tombeau (IX, 4) : "Pour tous les vivants, il y a de l'espérance, car un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort."

* * *

Le Livre bilingue des Proverbes, appelé ainsi parce qu'il est rédigé en sumérien et en assyrien, fait partie d'une littérature plus considérable, car on a trouvé d'autres fragments de même nature dans la bibliothèque d'Ashurbanipal. Le début de recueil manque aussi bien que la fin. Toutefois, l'un des fragments a conservé un épilogue où nous lisons : *L'Écriture est la mère des orateurs et le père des hommes instruits*. Le but de ces sentences serait donc purement spéculatif : de petites

dissertations sur la vie, la religion et la morale. Elles représentent la littérature spéculative de la Babylonie, et c'est pour cela qu'elles furent rédigées en sumérien, puis traduites en assyrien. Plus probablement elles viennent d'un original babylonien, comme la presque totalité de la littérature assyrienne, et dans ce cas, elles remonteraient peut-être jusqu'à la première dynastie babylonienne. (XXe siècle).

Leur pessimisme est moins absolu que celui du dialogue précédent. Ce n'est plus d'abord la même indifférence morale. Quelques sentences sont très élevées. *Le mal tu ne feras point et tu amasseras un trésor éternel.* D'autres sont inspirées par la prudence humaine. *Le cadeau du roi fait un bon échanson, c'est-à-dire que la libéralité assure un bon service. L'amitié est d'un jour mais la postérité est éternelle. Le paresseux, s'il va dans une autre ville, en devient le chef; personne n'est prophète en son propre pays!* Ces aphorismes sont moins bien frappés que les dictons populaires dont leur littérature abonde. Dans une lettre d'Esarhaddon ? par exemple on dit : *Si le chien du potier tombe dans le four, il hurle au cœur du potier :* celui qui est pris dans un imbroglio doit s'adresser à celui qui l'a causé. *Une femme à la porte du juge — sa parole l'emporte sur celle de son mari :* le juge lui-même n'échappe pas à certains charmes.

La foi de l'auteur aussi est plus orthodoxe. *Quand leurs dieux se retirent au désert (à cause de leur impiété), dans la maison en ruines entre la lamentation, et l'occupant est mauvais. Le sage n'atteint plus la vieillesse. L'ouvrier habile et l'artisan auquel le patron a tout confié, à lui vient la faim et ce qu'il a de mieux est emporté.* Cependant, il ne croit pas aux augures : *Un oiseau parle, son oracle est proclamé et son corps est divisé. Ni aux*

devins, car si le roi fait un bon échanton, *il fait aussi un prophète favorable ! Enfin, un anneau (annulette) ne donne pas protection !*

Le gros mystère, c'est la souffrance ! L'homme doit vivre à la sueur de son front, tandis que la nature est si fertile : *Un marais garde-t-il le prix de ses roseaux, ou un champ celui de sa végétation ? Mais l'homme fort vit du prix de son travail, et le faible de celui de ses enfants. La vertu lui profite peu : Il est parfaitement bon et cependant vêtu de guenilles... Frappe-t-on la face d'un bœuf qui marche ? Mais moi, qui avance sur mes genoux, et dont les pieds sont inlassables, un homme sans jugement me poursuit. Je suis sa bête de somme, attelé avec un mulet, tirant le char, portant le joug pour chercher le foin et le fourrage.*

La vie, en somme, n'est qu'une ombre ! Elle ne dure que trois jours : *La journée d'avant-hier est disparue, ou au plus trois mois, comme une chaise que tu as façonnée avec soin au mois de Tebet (9ième mois) et que tu rejettes à la fin de l'année.*

* * *

Dans le Livre babylonien des Proverbes, l'atmosphère a changé : au lieu de principes dissolvants, de graves exhortations de la plus haute portée morale. L'optimisme donc comme dans tant d'autres passages où l'éthique babylonienne se révèle parmi les plus pures et les plus élevées des religions anciennes.

Sois sérieux et très discret dans tes paroles, *comme un homme sage et modeste, afin de glorifier ton conseil. Alors, on pourra se fier à toi, et tes paroles seront estimées.... Le mal tu ne diras point, mais le bien....*

La charité tu observeras, *donnant à manger et à boire... le secours et la miséricorde... sans accabler ta servante, ou réclamer dans l'adversité.*

La courtisane, tu ne marieras pas, elle qui a eu plusieurs maris. Dans ta douleur, elle ne te consolera pas; dans tes querelles, elle te couvrira de ridicule... La crainte de Dieu et l'humilité, elle les ignore... Son mari ne pourra prospérer.

Du prince, tu es toujours le sujet. *Garde son sceau... entre dans son trésor, mais sans méditer le vol, qui plus tard sera certainement découvert et puni.*

La piété surtout sera ton principal souci.

*Chaque jour rends des hommages à ton dieu :
Sacrifice, prière, digne encens.*

Devant ton dieu, aie un cœur pur :

C'est là ce qui convient à la divinité !

La supplication, la prière et la prostration,

*Tu les lui rendras chaque matin et il t'accordera
des trésors.*

Et en abondance tu réussiras grâce au dieu !

Dans ton intelligence regarde sur la tablette :

La crainte enfante la bienveillance,

Le sacrifice augmente la vie,

Et la prière délivre du péché !

Celui qui craint les dieux ne criera pas...

Celui qui craint les Anounnakis allongera (sa vie) !

Bienveillance des dieux, longue vie, délivrance du péché, — fruits de la piété, — que faut-il de plus "pour que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes?"

Ces maximes se présentent comme des exhortations d'un père à son fils. Le recueil est probablement très ancien. Dans un fragment assyrien publié par Ebeling

et qui contient peut-être le prologue de l'ouvrage, on fait allusion à Outa-napishtim, le héros du Déluge. Zimmern en conclut que ce Livre des Proverbes était regardé comme une série d'instructions données par le Noé babylonien à ses fils après le Déluge. Dans une autre tablette, traduite par Langdon, le même personnage semble parler à son fils. Dans ce cas le livre remonte certainement au XXe siècle.

* * *

Les causes précises de ce scepticisme nous échappent, et peut-être pour toujours. Il est si difficile de pénétrer dans l'âme d'un individu, combien plus dans celle d'un peuple. Celui-ci était très religieux, avec des idées claires sur ses devoirs envers les dieux et les hommes, et sur le péché racheté par la prière et les rites sacrés. Mais, après quinze ou vingt siècles, — la civilisation babylonienne remonte au moins jusqu'au quatrième millénaire, — leur religion était usée, et les âmes lasses. Et les malheurs du temps, à partir du neuvième siècle, les guerres continuelles, avec leurs massacres et leurs ruines, avaient contribué aussi à tout assombrir.

Père D. LAFERRIERE, O.P.

Ottawa, le 2 février 1925.

LA DOGMATIQUE ACTUELLE DES JUIFS

Il n'est pas intérêt ni utilité de connaître avec exactitude l'ensemble des croyances juives à notre époque. Le prêtre trouverait dans cette connaissance la possibilité d'éclairer à l'occasion les âmes de bonne foi et de bonne volonté qui se rencontrent sans doute parmi les Israélites. Tel est le motif qui nous a déterminé à entreprendre un bref examen des principaux points dans

lesquels se résume la dogmatique des Juifs à l'heure présente.

La source où nous puisons nos informations est un court manuel d'enseignement religieux, espèce de catéchisme à l'usage de l'enfance et de la jeunesse israélite, rédigé en anglais par un M. M. Friedlander, et ayant pour titre: "Text-book of the Jewish Religion." Le livre a donc une autorité presque officielle. Il ne représente, il est vrai, que les idées des Juifs les plus orthodoxes. Mais quoique ceux-ci, par tradition, soient sans doute les plus intransigeants dans leur opposition au Christianisme, la fermeté de leurs principes, leur croyance au surnaturel les rapprochent de nous, et nous permettent de les rencontrer sur un terrain commun qui pourrait dans l'occurrence devenir un terrain d'entente.

* * *

Le manuel en question nous apprend que la dogmatique orthodoxe du Judaïsme actuel se range sous treize articles fondamentaux, appelés aussi par les docteurs d'Israël principes ou articles de foi.

Tout d'abord les Juifs orthodoxes doivent entendre le mot de foi, foi religieuse, foi divine, dans le même sens que nous. C'est la croyance en la parole de Dieu. Une doctrine est de foi lorsqu'elle a été certainement affirmée par Dieu. Or, pour savoir si une doctrine est certainement révélée par Dieu, les Juifs n'ont que la Bible, et une interprétation purement humaine de celle-ci. Ils n'ont plus de prophètes, ils en conviennent, Malachie, appelé par eux-mêmes le dernier des prophètes, vivait au moins quatre siècles avant l'ère chrétienne. Par conséquent il y a plus de deux mille ans que les affirmations de la synagogue concernant la tradition ancienne, et son interprétation du texte biblique ne reposent

plus sur l'autorité divine. Seuls les textes de la Bible d'une clarté évidente, et dont le sens ne peut être contesté, fournissent aux Israélites la certitude de la parole de Dieu nécessaire pour motiver un acte de Foi véritable. En dehors de là, c'est en vain qu'ils emploieront la formule de l'acte de foi: "Je crois fermement que..." Leur acte ne s'élèvera pas au-dessus d'un acte de foi humaine. Il s'appuyera peut-être sur l'autorité de docteurs révérends. Mais ceux-ci ne furent que des hommes. Ils ne furent pas des prophètes inspirés de Dieu. Leur interprétation de l'Écriture et de la tradition n'est pas infaillible. Elle est incapable de fournir une pleine certitude telle qu'il la faut pour étayer un véritable acte de Foi.

Or, parmi les articles fondamentaux de la croyance juive tous ne réalisent pas la condition essentielle que nous venons d'esquisser. Quelques-uns la réalisent parce qu'ils sont manifestement contenus dans la Bible. D'autres au contraire sont affirmés gratuitement, ou du moins sans être certainement garantis par la parole de Dieu. On n'a donc pas le droit de les placer sur le même rang que les premiers. Mais à la base d'une Religion qui est en principe entièrement révélée par Dieu, ils en compromettent gravement la solidité, ils ne peuvent qu'en faire un édifice croulant.

Ces prétendus principes sont précisément ceux sur lesquels les docteurs juifs s'appuient pour repousser et condamner le Christianisme, et pour s'immobiliser sur le terrain de l'ancienne alliance.

Conformément à notre but nous ferons des dits articles la matière à peu près exclusive de la discussion qui va suivre. Nous ne voyons aucune utilité à nous arrêter à ceux qui sont incontestablement empruntés à

l'enseignement de la Bible; tels ceux qui ont trait à l'existence et à l'unité du Dieu créateur, et à ses principaux attributs. Ils n'appartiennent pas spécifiquement à la dogmatique juive de l'époque contemporaine. Le Christianisme les revendique au même titre comme partie essentielle ou intégrante de sa doctrine.

Nous les passerons donc sous silence ou peu s'en faut, pour nous arrêter aux autres articles qui appartiennent en propre à la religion judaïque, et qui, par opposition au Christianisme, la spécifient. La premier qui s'offre à nous avec ce caractère est le septième dans l'énumération que nous en donne l'auteur du manuel.

* * *

Il est conçu en ces termes :

“Je crois fermement que la prophétie de Moïse fut une prophétie dans le sens le plus vrai du mot; et qu'il est le chef de tous les prophètes, avant et après lui.”

Cet article se compose de deux parties, de deux affirmations distinctes.

La première est indubitable à en croire les témoignages de la Bible. Rien ne s'oppose à ce qu'on professe de la croire fermement comme un véritable article de foi.

Mais il n'en est plus de même de la seconde. Entendue comme elle l'est dans la pensée des Juifs, elle est dénuée de toute preuve biblique. Le texte que l'on cite pour l'appuyer ne prouve rien. Il déclare simplement que Moïse occupa pour un temps une place à part parmi les prophètes, et que jusqu'à l'époque où le livre du Deutéronome fut achevé, nul autre prophète ne l'égala. Le texte auquel on nous renvoie, se lit dans les dernières lignes du Deutéronome. En voici la teneur exacte : “Et il ne se leva plus de prophète comme Moïse, qui

connût Dieu face à face, qui opérât des prodiges pareils à ceux qu'il eut la mission d'opérer dans la terre d'Égypte, sur le Pharaon et ses serviteurs, et sur tout le pays; qui déployât une puissance et fît voir des merveilles semblables à celles que Moïse manifesta en présence d'Israël".

Ces paroles furent probablement écrites peu de temps après la mort de Moïse. Mais alors même que, conformément à la thèse de la critique rationaliste, elles ne dateraient (ainsi que tout le Deutéronome) que de l'époque du roi Josias, on n'en peut rien tirer pour prétendre que nul prophète égal ou supérieur ne devait se lever dans les siècles suivants.

Au reste un long passage du même Deutéronome (Deut. XVIII, 15-19) annonça et promit aux Israélites la venue dans les siècles futurs d'un prophète qui ne le céderait pas à Moïse. Serait-ce la prophétie dont parle l'auteur du manuel: "Je crois fermement que la *prophétie* de Moïse fut une prophétie dans le vrai sens du mot"? Quoi qu'il en soit, les Juifs ne sauraient ignorer cette prédiction que les apologistes chrétiens leur mirent si souvent devant les yeux, à commencer par le Prince des Apôtres (Act. III. 22), haranguant les Israélites, (*viri Israelitæ*), de la porte du temple.

Voici les termes de ce passage célèbre qui a dû faire réfléchir bien des Juifs dans le courant des siècles. C'est Moïse qui parle, s'adressant aux Hébreux: "Le Seigneur ton Dieu te suscitera de ta race un prophète comme moi; tu l'écouteras. C'est ce que tu as demandé au Seigneur ton Dieu sur l'Horeb; quand l'assemblée s'est réunie et que tu as dit: que je n'entende plus la voix du Seigneur, et que je ne voie plus ce grand feu, de peur que je ne meure. Et le Seigneur me dit: Ils

ont bien parlé en tout ce qu'ils ont dit. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi. Je mettrai mes paroles dans sa bouche et il dira tout ce que je lui prescrirai. Mais si quelqu'un ne veut pas écouter les paroles qu'il proférera en mon nom, c'est moi qui en tirerai vengeance."

La solennité de cette promesse, et l'événement qui en fut l'occasion, à savoir la promulgation de la Loi sur le Sinaï, démontrent la grandeur du Prophète ainsi annoncé. Il s'agit évidemment d'un Prophète plus grand que Moïse, car il parlera directement au lieu du Seigneur, il proclamera Lui aussi la Loi divine, qui en passant par sa bouche deviendra une loi de confiance et d'amour et non plus une loi d'épouvante.

Quel était ce Prophète sinon le Messie ? C'est ce que saint Pierre affirmait, et ce que les Juifs ses contemporains et ses auditeurs ne songeaient nullement à contester. Lui, le pêcheur de Galilée, peu de temps après le départ de son Maître, il déroulait devant le peuple une vue magnifique du plan divin : "Viendront les temps du suprême bonheur, par la présence du Seigneur... il enverra celui qui vous a été prêché, Jésus-Christ. Celui-ci a été reçu dans le Ciel jusqu'aux temps de la restauration de toute chose dont Dieu a parlé par la bouche de ses Saints les prophètes pendant des siècles. Moïse en effet a dit etc.... Et tous les Prophètes à partir de Samuel annoncèrent les jours présents". Et il ajoutait, s'adressant aux Israélites qui l'entendaient : "C'est vous les fils des prophètes, et de l'alliance contractée par Dieu avec nos pères, quand il disait à Abraham : En ta descendance toutes les familles de la terre seront bénies. C'est pour vous en premier lieu que Dieu a suscité son Fils et l'a envoyé vous bénissant."

Telle était l'idée que l'on se formait aux premiers temps du Christianisme, dans le monde israélite lui-même, du Messie promis et attendu. Il était la fin de la Loi, l'objet principal des promesses faites aux Patriarches, des bénédictions prononcés par eux sur leurs fils, de presque toutes les prophéties.

Les Juifs modernes semblent avoir répudié cet idéal en plaçant le Messie au-dessous de Moïse. Nous reviendrons sur la place qu'occupe le Messie dans la dogmatique des Juifs contemporains, quand nous examinerons l'article relatif à l'attente de sa venue.

Quoi qu'il en soit, leur croyance en Moïse comme chef de tous les prophètes avant et après lui, sans en excepter le Messie, manque certainement de fondement dans la Révélation divine, et ils ne font pas un acte de Foi, quand ils disent et font dire à leurs enfants: "Je crois fermement que Moïse est le chef des prophètes avant et après lui". Ils ne formulent qu'une opinion humaine.

En exaltant Moïse à ce degré les docteurs juifs préparent leur neuvième article, par lequel ils affirment l'immutabilité de la Loi mosaïque. Il leur faut que le Messie lui-même n'y puisse rien changer.

* * *

Ce neuvième article est formulé dans les termes suivants:

"Je crois fermement que la Torah (la Loi de Moïse) ne sera jamais changée: que nulle autre loi ne sera révélée par le Créateur."

Cette croyance de nouveau ne peut être un article de Foi divine pour les Juifs; la raison que nous ne cesserons d'apporter, a ici toute sa valeur. La dite croyance n'est pas révélée par Dieu. Les textes bibliques dont

on essaye de l'appuyer ne sont pas *ad rem*. On nous dit que les prophètes exhortaient les Israélites à rester fidèles à la Loi. Rien n'est plus vrai. Cela prouve que de leur temps, presque cinq siècles avant Jésus-Christ, la Loi n'avait pas encore été changée, qu'elle subsistait encore dans sa forme strictement mosaïque. Le devoir des Israélites à cette époque était de l'observer fidèlement; celui des envoyés de Dieu était de le leur rappeler. Il ne s'ensuit nullement que Dieu s'était interdit de la modifier, en l'adaptant à un ordre de choses meilleur.

Les textes qu'ajoute l'auteur du Text-Book sont encore moins convaincants s'il est possible. Ils ne se réfèrent pas à la question. "L'immutabilité de la Loi, écrit-il, devait servir de criterium à la véracité des prophètes. Celui qui enseignerait quelque chose de contraire à la Loi serait un faux prophète, en dépit des merveilles qu'il pourrait être capable d'opérer, — *Et tu le lapideras: qu'il meure parce qu'il a cherché à te détourner du Seigneur ton Dieu*" (Deut. XIII, 11).

La dernière phrase seule est une citation textuelle, et les mots qui la terminent en délimitent la portée.

Il suffit de parcourir le contexte pour s'assurer avec la dernière évidence que le faux prophète visé n'était pas celui qui, au nom et par l'autorité de Dieu apporterait des modifications à la Loi de Moïse, mais celui qui "te dira: allons et suivons des dieux étrangers." Il ne s'agit que de cela dans le passage cité. Le chapitre entier dont il est tiré a trait au péché d'idolâtrie, et il édicte les châtiments les plus rigoureux contre quiconque s'en rendrait coupable, et surtout tenterait d'y entraîner autrui. Mais on ne saurait l'invoquer pour prouver que nul prophète ne serait jamais suscité de Dieu avec la

mission d'introduire des changements et des perfectionnements dans la Loi.

Au reste, à la lumière des faits, l'on doit reconnaître que la Loi a été profondément changée pratiquement dans Israël. La constitution religieuse qu'elle avait donnée au peuple hébreu n'est plus la même aujourd'hui qu'elle fut dans le principe. De tous ses traits les plus essentiels et les plus obligatoires presque tout vestige a disparu. Elle comportait nécessairement un Tabernacle ou un Temple, un Autel, des sacrifices sanglants, des lévites, des prêtres, un pontife, des prophètes. De tout cela il ne reste rien. La synagogue qui autrefois n'était qu'une salle de réunion où s'assemblaient les Juifs d'une localité, a pris la place du Temple. Le rabbin qui n'est ni un prêtre, ni un lévite, est devenu le ministre du culte israélite. C'est son titre officiel. Tous les sacrifices ont été abandonnés. Pourrait-on les reprendre alors même que l'on réédifierait le Temple et l'Autel (ce qui ne paraît pas impossible)? Car retrouverait-on un seul descendant certainement authentique de la famille d'Aaron, pour en faire un prêtre ou un pontife?

Il n'y a rien dans la Loi de si positivement affirmé que la nécessité pour les prêtres de descendre d'Aaron et de Lévi. Dieu seul par une révélation positive aurait pu ou pourrait changer cela. Mais alors la Loi de Moïse serait changée, contrairement à l'article de la croyance israélite dont nous nous occupons.

Elle le serait bien davantage, si la race d'Aaron étant entièrement éteinte, une autorité humaine prétendait établir en dehors d'elle un autre sacerdoce.

La religion juive est une religion essentiellement surnaturelle. Entièrement révélée par Dieu, elle fut maintenue par Dieu, j'oserais dire à coup de miracles,

moyennant des interventions répétées et périodiques. Dès lors l'abstention complète de Jéhovah pendant une si longue suite de siècles n'est-elle pas significative ? Il se renferma dans le silence le plus absolu, il n'envoya plus ni prophète ni thaumaturge pour instruire et guider son peuple dans les circonstances les plus critiques de son histoire. Lui qui est le souverain maître des événements, il ne fit rien pour conserver la Loi, et pour empêcher que son observation devînt totalement impossible. Une telle conduite de Dieu, comparée à celle qu'il avait tenue dans les siècles antérieurs n'indique-t-elle pas que depuis bien longtemps il se désintéresse de la Torah, qu'il l'a sinon révoquée et abrogée, du moins changée en une loi meilleure et définitive : qu'il conclut une nouvelle alliance, dicta un nouveau Testament en faveur de la portion de son peuple qui entendit sa voix et la porta aux autres peuples de la terre ?

D'ailleurs, nous aussi les Chrétiens, nous admettons dans un sens la permanence de la Loi. Ce n'est pas pour rien que Jésus lui-même disait : "Je ne suis pas venu pour abolir la Loi, mais pour l'accomplir". Une partie de la Loi, la partie rituelle exprimait une promesse et une espérance. Ce n'est que dans un sens très impropre mettre fin à une promesse, et détruire une espérance que de les remplir et les réaliser. Quant à sa partie strictement théologique et morale, la Loi Ancienne reçue et promulguée par Moïse, est immuable. Le christianisme ne tenta jamais d'en rien abroger ; il se contenta dans certains cas de l'adapter aux circonstances de temps et de lieu.

En définitive, l'immutabilité absolue de la Loi mosaïque, s'étendant à ses dispositions cérémonielles, ou d'ordre purement national, n'est révélée nulle part. Son

affirmation même pour les Juifs ne saurait être un acte de foi divine, c'est-à-dire motivé par la parole de Dieu. Elle exprime une opinion humaine, nationale, et rien de plus.

* * *

Le 12e article du Credo judaïque auquel nous passons, offre un intérêt spécial: *“Je crois fermement que l'Oint (le Messie), viendra. Bien qu'il tarde à venir, j'attends néanmoins chaque jour sa venue.”*

L'auteur du Text-Book, voulant expliquer cet article et introduire le Messie, débute par un préambule magnifique. Mais après l'avoir lu, on n'est pas peu déçu et surpris de découvrir dans les éclaircissements qui suivent, que le Messie occupe une place extrêmement réduite dans la religion d'Israël.

Traduisons le dit préambule.

“Les Israélites furent choisis de Dieu pour être un royaume de prêtres, et une nation sainte (Ex. XIX, 6). En tant que royaume de prêtres, ils avaient à répandre la connaissance et le culte de Dieu; en tant que nation sainte, ils devaient être pour tous les peuples un exemple de vertu et de justice. La Palestine leur fut donnée en héritage, et Sion ou Jérusalem fut leur centre religieux. “Car de Sion sortira l'enseignement et de Jérusalem la parole du Seigneur.”

Ce prologue, dans ce qu'il dit, aura le plein assentiment des Chrétiens. Mais dans ce qu'il ne dit pas, il accuse une profonde divergence d'avec la pensée chrétienne. La mission qu'il assigne à Israël, et dont il prépare l'attribution au Messie, est d'ordre purement temporel. S'il parle du culte de Dieu, de la vertu et de la justice, il ne s'agit encore que de la terre et du temps. Un Chrétien qui aurait composé cette entrée en matière,

aurait écrit : "Israël fut choisi de Dieu pour recevoir et conserver le dépôt de la promesse suprême que le Créateur avait daigné faire à la race humaine; celle du Salut, de la vie éternelle, du Ciel. Il avait la mission d'en assurer l'accomplissement en donnant naissance à l'Envoyé divin, au Messie, à Celui qui ouvrirait ou rouvrirait les portes du Ciel fermées à l'humanité par le péché, etc..."

Le Text-book, interprète de la pensée des Juifs à notre époque, au lieu de s'élever à ces hauteurs, se cantonne dans les limites d'un nationalisme étroit, se disposant à devenir conquérant, pour faire régner dans le monde, prétend-il, toutes les vertus humaines, de manière à changer notre globe en un nouveau paradis terrestre.

"Les péchés d'Israël, continue l'auteur du manuel, ont amené la perte de son indépendance comme nation, de son pays, de son centre national et religieux."

Cette humble confession des péchés d'Israël ne manque pas de pathétique, et on ne peut guère se défendre d'en être touché. Mais elle ne précise pas le genre de péchés qui attira sur Israël un châtiment si rigoureux et si prolongé. Ce ne fut pas le péché d'infidélité et d'apostasie, comme dans les temps anciens. Jamais dans toute leur histoire les Juifs ne se montrèrent aussi farouchement attachés au Dieu de leurs pères qu'à l'époque où la ruine totale s'abattit sur eux. D'autre part, châtier un coupable pour des péchés qu'il ne connaît pas, et ne peut connaître, semble peu conciliable avec la justice divine. Or, Dieu n'envoya pas de prophète à Israël pour lui dire quel était son péché, de quoi il devait se repentir et se convertir. Pourquoi ? Ne serait-ce pas parce que les faits parlèrent assez clairement ?

En effet, si les Juifs, quand parut Jésus de Nazareth, l'avaient reconnu comme leur Messie, un Messie pacifique, le fondateur d'un royaume purement spirituel, du

royaume de la vérité religieuse, du royaume des Cieux, ils ne se seraient pas mis peu après à la suite de faux messies, hommes violents, qui les entraînaient à des luttes inégales contre les Romains, d'où résulta la destruction du Temple et de la cité. Jérusalem et la Judée se seraient trouvées le centre de la religion mondiale qu'est le Christianisme. Le peuple Juif, malgré l'évolution de sa religion, aurait conservé sa nationalité plus ou moins indépendante, jusqu'au jour où le Christianisme étant victorieux, comme il devait l'être, Israël se serait trouvé en possession d'une prépondérance pacifique et glorieuse sur le monde entier.

Tel est le sort qui lui fut offert, une destinée qui aurait dépassé de très haut ses espérances les plus ambitieuses et les plus légitimes. Au lieu de cela, par la faute de ses princes, de ses prêtres, des représentants attitrés de la nation, ce fut à brève échéance la destruction complète, la dispersion, l'exil en masse. Châtiment au sens propre du mot, ou pure calamité, ce sort fut incontestablement la conséquence logique du refus officiel des Juifs de reconnaître et d'accepter Jésus comme leur Messie. Au point de vue purement national, ce fut une faute irréparable, la perte d'une occasion qui se représentera peut-être, mais ce sera vers la fin des temps.

Ces considérations sont de nature à inspirer aux Israélites la pensée que leur conduite envers Jésus, fut le péché dont ils ne craignent pas de s'accuser, et qui, pensent-ils, attira sur eux les malheurs qui ont pesé sur leur nation.

Cela étant, ils devraient craindre de commettre un acte d'impénitence et d'endurcissement, dans ce péché, en niant implicitement dans un prétendu article de foi, que Jésus soit le Messie. De cela ils ne peuvent être sûrs d'une certitude de foi. Cela n'est point révélé par Dieu.

Le vrai article de foi pour eux sur ce sujet serait celui-ci : "Je crois fermement à la venue du Messie; je l'attends tous les jours, s'il n'est pas encore venu; et s'il était venu, si c'était Jésus, le Fils de Marie, le Christ des Chrétiens, je serais disposé à croire en lui." Il est consolant de penser que, sollicité par la grâce divine, un tel acte, ou son équivalent, répond à un état d'âme assez commun parmi les Israélites, et devient pour eux le germe du salut éternel. Nous ne pouvons que le souhaiter.

(à suivre)

A. MERCIER, O.P.

LE SENS DES FAITS

Résolutions de centenaire

L'année du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas, marqué en tout pays par d'éclatantes manifestations à l'honneur du Docteur Commun de l'Eglise, sera bientôt terminée. Pour que ce grand jubilé ait un lendemain efficace, il convient que tous les maîtres de l'enseignement au Canada prennent à leur tour les suivantes résolutions, extraites de la "Semaine Religieuse" de Paris: 1

I.—Que toutes nos écoles catholiques primaires, secondaires et supérieures, qui ont accepté joyeusement et sincèrement le patronage de saint Thomas d'Aquin que leur ont donné les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie XI, fêtent désormais le 7 mars, consacré à la mémoire du Saint Docteur. "Que ce jour-là, selon l'ordre de Pie XI, soit un jour férié pour les élèves et célébré non seulement par une messe solennelle, mais encore — du moins dans les séminaires et les noviciats — par une discussion de philosophie ou de théologie."

1.—Citation des "Nouvelles Religieuses" du 15 décembre 1924.

II.—Depuis Léon XIII, les Universités catholiques, les Séminaires diocésains, les Noviciats et Scolasticats religieux ont compris la réelle portée des documents pontificaux en vue d'une restauration intégrale de la Doctrine de saint Thomas parmi les membres du clergé. La Somme est redevenue, par l'ordre des Souverains Pontifes, le manuel de nos Facultés et de nos Séminaires. Que le Code de Droit Canonique, dans lequel "la méthode, la doctrine, les principes du Docteur Angélique reçoivent une consécration sans réserves", aide les maîtres et les étudiants à y demeurer toujours fidèles.

III.—Il serait à souhaiter, selon la belle pensée de Mgr Legendre, doyen de la faculté de théologie dans l'Université catholique d'Angers, "que tout prêtre ait dans sa chambre un autel pour y poser la Bible et la Somme au-dessous du Crucifix qui les résume toutes deux. C'est là que, en adorant et en priant le Christ dont elles lui révèlent les grandeurs, il trouverait moyen d'entretenir le feu perpétuel de sa foi et de sa science".

IV.—Saint Thomas est un maître excellent de spiritualité. "Sans doute, dans ses écrits, il se sert de la méthode scolastique; mais de cette rude écorce, pour peu qu'on s'y applique, jaillissent et la lumière qui rassure l'esprit et l'onction qui réconforte, encourage et console le cœur." Il serait désirable que les âmes religieuses qui s'engagent dans les voies mystiques ou les chrétiens qui aspirent à une vie intérieure parfaite se mettent sous la conduite du saint Docteur. "Sa doctrine est la pierre de touche au contact de laquelle se révèle la valeur où éclate la fausseté d'un enseignement prétendu mystique. Les sages qui ont suivi la voie royale de ses enseignements sont demeurés dans la vérité; les téméraires qui s'en sont écartés, souvent ont fait fausse route et n'ont pas abouti".

V.—Que tous les chrétiens qui assistent aux saluts du Très Saint Sacrement, lorsqu'ils lisent dans leur paroissien ou qu'ils chantent les hymnes composées par saint Thomas, s'efforcent de s'inspirer des sentiments de foi, d'humilité, d'amour qui animaient "le Poète de l'Eucharistie".

V.—La Somme de saint Thomas longtemps négligée, délaissée, méconnue dans certains milieux intellectuels, semble en ce moment tenir une place de tout premier rang dans la curiosité sympathique d'une élite chaque jour plus nombreuse. Puissent ceux qui ont reçu la mission de gouverner les peuples, de légiférer pour eux, ainsi que ceux qui, dans les temps troublés que nous traversons, veulent éclairer les foules, consulter saint Thomas d'Aquin. Ils verront que les principes énoncés par lui sur le droit, le devoir, la loi, la vie sociale demeurent toujours actuels et plus féconds que jamais; ils éclairent d'un jour singulier le dédale souvent obscur des questions de l'heure présente.

Nouvel évêque dominicain

Le 4 mai dernier, la Sacrée Congrégation de la Propagande érigeait en Vicariat Apostolique la mission que

les Dominicains de Belgique ont à charge au Congo depuis treize ans. Par décret en date des derniers jours de novembre, le T. R. P. Constant-Robert Lagae est désigné comme premier Vicaire Apostolique.

Robert Lagae naquit dans une petite localité de la Flandre belge, à Heule-lez-Coutrai, le 22 novembre 1882. Entré dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs en septembre 1902, il s'appela Frère Constant. L'onction sacerdotale lui fut donnée à Louvain, le 21 septembre 1907. Le 15 juillet 1910, il terminait brillamment ses études en conquérant le grade de docteur en théologie.

Au moment de son arrivée au Congo, en 1913, la Mission dominicaine ne comptait que deux ans d'existence. A peine avait-on eu le temps de s'établir. On sait, ou on devine quelles difficultés s'opposent à l'établissement d'une mission au cœur de l'Afrique... Le Révérend Père Lagae accomplit de son mieux les multiples besognes qui sollicitèrent son activité. Il prit une part considérable à la fondation et à l'organisation de plusieurs grands postes. Sa belle largeur d'esprit le rendit toujours attentif à seconder les heureuses initiatives.

Faut-il conclure qu'il déserta, pour autant, le travail intellectuel ? Outre de nombreuses "nouvelles" destinées aux pieux lecteurs de nos annales catholiques, notre missionnaire écrivit près de vingt articles, qu'accueillirent avec bonheur "Les Missions Dominicaines", "Congo", "Anthropos",... : documents d'ethnographie, de missiologie, et d'histoire des religions. Son travail de plus grande envergure consista dans l'élaboration de la grammaire et du dictionnaire *Zande*, la principale des langues en usage dans la partie nord-est du Congo belge et la partie sud du Soudan égyptien. Le résultat de ce travail forme la matière de trois volumes in-8, appartenant à la "Bibliothèque Congo". Le premier volume contient,

après une longue introduction historico-géographique due au regretté P. Vincent Van den Plas, O.P., la grammaire Zande, des exercices, et un choix de légendes. Le deuxième volume constitue le dictionnaire Zande-Français; il fut composé avec le concours du P. Vincent Van den Plas. Le troisième volume, qui sera le dictionnaire Zande-Français, sortira de presse dans peu de temps.

Inutile d'ajouter que ce travail, entièrement neuf, résulta de très longues et difficiles recherches; il valut à ses auteurs les félicitations du gouvernement belge; il est appelé à rendre d'inappréciables services aux missionnaires, aux agents, aux colons, pour qui la connaissance du Zande forme un indispensable instrument.

Monseigneur Lagae compte à peine quarante-deux ans. Les onze ans qu'il vécut au Congo belge sont loin de l'avoir épuisé. Que la grâce divine continue à l'assister, nous pouvons être certains que le nouvel évêque dominicain contribuera pour une large part à l'extension de la sainte Eglise en Afrique.

P. Bonhomme, O.P.

Louvain, 25 janvier 1925.

Dans l'Ordre

—S. E. le Cardinal Frürwirth, O.P., a été nommé Grand Pénitencier de la Sainte Eglise en remplacement de S. E. le cardinal Giorgi, décédé.

—Le R. P. Joachim-Joseph Berthier est mort à Fribourg, le 21 décembre dernier, à l'âge de 77 ans. Théologien, archéologue et artiste, sa signature faisait autorité dans le monde intellectuel ou savant. Peu connu en France, parce qu'il a surtout vécu à Rome et à Fribourg, il avait cependant reçu, quelques semaines avant sa mort, la décoration de la Légion d'honneur. De son

côté, le gouvernement italien lui confia en 1907 la restauration de l'église Sainte-Sabine à Rome.

Ses principaux ouvrages sont : *La Minerve — Sainte-Sabine — L'œuvre du P. Besson — Traduction de la Divine Comédie — Le tombeau de S. Dominique — Etude de la Somme Théologique — Sanctus Thomas, Doctor Communis*. Ce dernier ouvrage a reçu une consécration officielle du fait de la proclamation de saint Thomas comme Docteur Commun de l'Eglise.

—Le panégyrique de saint Thomas sera donné le 7 mars à Ottawa par M. le chanoine Emile Chartier, vicedirecteur de l'Université de Montréal.

—Le R. P. Trudel prêchera la neuvaine de saint François-Xavier à la Basilique de Québec.

—Les Stations Quadragésimales de St-Pierre de Lewiston, de Ste Anne de Fall-River et de St-Jean-Baptiste d'Ottawa sont prêchées respectivement par les RR. PP. Rosaire Miville, Jourdain Mathieu et Antonio Lamarche.

—Le R. P. Louis Trudeau prêchera la retraite des universitaires de Québec, et le R. P. Ceslas Forest, celle de Montréal.

—Le T. R. P. Rosaire Miville a été nommé Président de la Maison Vicariale de Lewiston en remplacement du T. R. P. Paul-Arsène Roy.

—Le R. P. Gilles Roy a été assigné comme vicaire et maître de chapelle à Ste Anne de Fall-River.

—Le R. P. Henri Martin a été institué premier curé de la nouvelle paroisse Saint-Dominique à Québec.

—La dernière livraison du "Canada-Français" nous offre, à côté d'une série d'articles variés autant qu'instructifs, une étude de peu d'étendue, mais de parfaite solidité sur l'enseignement thomiste et les strictes exigences de l'autorité pontificale à ce sujet.

—Sa Grandeur Mgr Raymond-Marie Rouleau, O.P., est de retour de son premier voyage *ad limina* comme évêque de Valleyfield.

—Le R. P. Jean Bacon a été assigné à la Maison Vicariale de Québec, et le R. P. Paul-A. Roy, au Couvent de St-Hyacinthe.

—Nous apprenons qu'au cours d'une prédication en dehors de Paris, le T. R. P. Janvier a contracté une pneumonie qui l'a forcé de s'aliter durant trois semaines. La santé du T. R. Père s'en trouve altérée au point qu'il a cru devoir refuser l'invitation de S. G. Mgr Mundelein de porter la parole au Congrès eucharistique de Chicago. Espérons que la détente physique aura raison de ces fâcheux reliquats de maladie, si l'on y joint les prières émues de tant d'amis qui lui restent dévoués, de tant d'âmes que sa parole a confirmées dans la vraie foi.

—Le R. P. Lamarche a choisi comme sujet de sa Station quadragésimale à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa: "La Présence de Dieu dans l'Âme juste". Ce thème est ainsi distribué:

- 1° Le Fait de la Présence divine.
- 2° Les Caractères de la Présence divine.
- 3° Les Effets de la Présence divine.
- 4° Les Obstacles à la Présence divine.
- 5° La Pratique de la Présence divine.

—Monseigneur Bouillon, de l'archidiocèse d'Ottawa, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, vient de fixer sa résidence en notre Couvent de Notre-Dame de Grâce, Montréal.

—Par suite d'un incendie survenu aux ateliers du "Courrier de Saint-Hyacinthe", le présent numéro de notre revue a été exécuté chez M. Adj. Ménard, imprimeur, 133, Boulevard St-Laurent, Montréal.

FRA DOMENICO.

L'ESPRIT DES LIVRES

R. P. SERTILLANGES, O.P. — “Ce que Jésus voyait du haut de la Croix”, 1 vol. in-16 jésus, orné de 15 illustrations. — Editions de la Revue des Jeunes, Desclée et Cie, 30, rue St-Sulpice, Paris. Franco : 13 f.

Cet ouvrage a été composé à Jérusalem, sur le Calvaire. C'est ici un livre puissant et pathétique, où Jésus crucifié nous est mis sous les yeux.

Ce que Jésus voyait du haut de son Observatoire tragique, tandis qu'il pendait à la Croix : Sion, la Maison de son Père, le Cénacle, le Mont des Oliviers, les Passants, les Siens, ses Ennemis, son Tombeau, le Ciel, de la même place et s'appropriant en quelque sorte sa vision, l'Auteur l'a contemplé à son tour. Et il l'évoqua devant nous avec une érudition précise et sûre, nourrie des doctes leçons de l'Ecole biblique, avec un sens aigu de la réalité historique, avec tout l'art qu'on lui connaît.

Devant ces spectacles se développaient en Jésus des mouvements comme infinis de la pensée et du cœur. Le cours entier de sa vie mortelle, l'histoire écoulée de son peuple et celle, à venir, de son Eglise, le dessein éternel de Dieu et sa réalisation successive dans le temps, le Ciel avec la terre, l'âme du Sauveur embrassait tout. L'auteur, que la théologie de saint Thomas, de sa lumière dès longtemps familière, guide en son entreprise, s'applique à réaliser et à traduire cette prodigieuse psychologie de l'Homme-Dieu à son Heure suprême.

(Les Nouvelles Religieuses)

CLAUDE DU MESNIL. — “Le Livre de l'Amour”. 1 vol. in-12. 82, rue Bonaparte, Paris, Téqui.

“Connais-tu bien l'amour, toi qui parles d'aimer?” Faire connaître l'amour pour le faire aimer, tel est le sens de ce beau “Livre de l'Amour”. On connaît si peu l'amour, le vrai ! Il a tant de contrefaçons ! Puisque c'est la grande chose de la vie, n'importe-t-il pas de bien savoir ce qu'il est ? “Au soir de la vie, vous ne serez jugés que sur l'amour”, a dit saint Jean de la Croix.

Claude du Mesnil s'est donné, dans ce livre, la “tâche immense” de nous faire connaître l'Amour. Il lui fallait un guide, il a choisi l'Auteur de l'Imitation, qui en a parlé presque divinement. Il a sondé aussi les plus grands cœurs de l'humanité : saint Paul, saint Augustin, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, sainte Catherine de Sienne, saint François de Sales, sainte Gertrude, pour leur arracher leur secret. Il a emprunté les accents enflammés du Cantique, de Bossuet, de Lacordaire, de Mgr Gay. Les poètes lui prêtent aussi leur lyre. Claude du Mesnil, dans ce livre, est lui-même poète : il donne libre cours à une sensibilité des plus délicates. “De ton cœur ou de toi, lequel est le poète?” — “C'est ton cœur.”

Voilà pourquoi il s'échappe de ce livre comme un grand soupir embrasé qui réchauffe le cœur et qui élève l'âme jusqu'aux régions de la mystique. Nous reconnaissons bien alors l'Amour ineffable que saint François de Sales n'a voulu définir que par ces mots : "Aimer c'est aimer!" C'est la Charité.

La transcendance de l'amour, ses caractères, ses effets et ses fruits; quelques-uns de nos amours; les symboles de l'amour : voilà tout le livre. C'est une parfaite analyse de ce sentiment si profond. Il nous semble cependant que ce serait plus complet si l'auteur nous avait donné, dans le premier chapitre de son livre, une définition plus poussée de l'amour, s'il nous avait exposé un peu plus longtemps la métaphysique de ce sentiment; si, par exemple, saint Thomas avait commenté, encore une fois, saint Denys pour nous montrer le bien-fondé philosophique de sa belle définition chrétienne : "l'Amour est le mouvement de l'être vers la bonté qui attire et la beauté qui ravit."

Nous avons là un beau livre, destiné à faire beaucoup de bien : il apprendra à aimer mieux en élevant nos amours jusqu'à la charité divine. Puissions-nous dire avec Lacordaire : "A présent je ne puis plus aimer personne sans que l'âme se glisse derrière le cœur, et que Jésus-Christ soit de moitié entre nous."

P.-M. G.

P. BONNETAIN. — "Officier et Apôtre" — *Le Lieutenant Marcel Antoine* (1893-1918). P. Téqui, éditeur, Paris, 1924.

Pendant le long et dur martyre que fut, pour la France envahie, dévastée, pillée la grande guerre de 1914-1918, les tranchées, le silence et la réflexion au voisinage de la mort ont renouvelé chez plusieurs la vie morale, perfectionné chez beaucoup la vie spirituelle et ravivé, en le sanctifiant, chez la majorité des bons Français, le vrai amour de la patrie.

Il est incontestable que "pour Dieu et la patrie" sont tombées les plus belles victimes fournies par toutes les familles françaises, venues de tous les milieux, diversement préparées, mais toutes âmes "grandes", nobles, héroïques.

A ce culte de la patrie, au devoir accompli dans l'esprit de sacrifice qui ont vraiment sauvé la France, la vie du Lt. Marcel Antoine apporte aux amis et admirateurs de la vieille France un des témoignages les plus consolants et des plus rassurants : comme jadis, collègues et Séminaires savent former et les aspirants aux plus hauts grades militaires et les apôtres ardents et généreux.

La France se sauve elle-même, et ce titre signé par un des plus grands écrivains de France scandalisait les faux amis, dénigreur intéressés comme s'il n'y avait eu déjà des milliers d'exemples de l'héroïsme dans le sacrifice, vie misérable et mort même acceptées pour que vive la patrie. Voyez d'abord quelle formation recevait une élite en France et vous comprendrez mieux le "tenir" de la Marne ou la résistance "jusqu'au bout" de Verdun. Il faut savoir l'âme de ces défenseurs de la patrie *appelée à la sainteté*. Pour ma part je dois au Rév. P. Bonnetain de douces émotions, car *son témoin* a eu la bonne fortune de combattre dans la Somme et à Verdun. Il est présenté dans un livre qui demeurera de ceux que l'on aime

à lire toujours : beau livre, leçon de vaillance inspirée par l'âme à jamais fidèle au devoir, à la grâce de Dieu, en route pour la sainteté... Et cette légion de saints a sauvé la France.

P. Constant Doyon, O.P.,
aum. du 22e rég. C. F.

HERMAS BASTIEN. — "Les énergies rédemptrices". Brochure de 164 pages, 5 x 7½; Bibliothèque de l'Action française, Montréal, 1923.

Si l'admiration est le principe du savoir, voici un jeune écrivain qui a beaucoup admiré. M. Bastien sait une foule de choses utiles à connaître au Canada français. Généreux de nature, indifférent aux opinions courantes, habitué à mettre l'honneur au-dessus de l'intérêt matériel, il veut rendre service — il y réussit. Aujourd'hui, sous la forme d'un livre au titre prestigieux, il nous propose des problèmes qu'il a sincèrement étudiés, et bien que la dédicace aille à ses maîtres de l'heure, les dix chapitres et les trois appendices sont destinés surtout à la jeunesse canadienne française.

L'armature solide est habilement recouverte. Fidèle aux préceptes de l'art, notre auteur veut donner la vie à sa maquette avant de couler en bronze une statue finie; il pose donc çà et là une pensée vigoureuse, une phrase substantielle, une figure qui accuse bien la ligne; et lorsque les pans largement indiqués sont prêts à la retouche, une période limpide vient adoucir les rugosités de l'ébauche. C'est ainsi que l'œuvre, une fois terminée, présente au regard la déesse chère à toutes les âmes bien nées — la Pensée française.

Elle a encore ses poètes, la Pensée française. Les mieux inspirés ne sont pas ceux qui rêvent le plus. M. Bastien entend sonner encore le rythme de ses *Eaux grises*, sans doute, mais il trouve sa meilleure poésie, la plus féconde, dans un idéal actif. Personne ne lui reprochera de placer cet idéal assez haut pour lui faire atteindre l'âme de la Patrie.

Qu'est pour nous la Patrie? Des réflexions viriles nous le disent au moyen de vérités très vieilles, partant très neuves, qui expliquent la Patrie dans ses rêves altiers, dans les vertus et jusque dans les tares de ses enfants. Voyons l'introduction : *A un jeune homme* — on se contente trop de vivre d'une gloire passée; notre patriotisme est discoureur et gesticulant; la race, résistant à la grandiloquence électorale, doit préparer l'avenir en marge des cabales de parti; le peuple doit concéder plus de prestige à l'élite; les ancêtres ont compté pour deux, comptons au moins pour un; nos sentiments nationaux, incohérents, éparpillent nos efforts au moment où l'actualité exige tout notre zèle. Et la conclusion? "En vue des luttes prochaines, ranime en toi les héros inemployés qui situeront ton existence à la hauteur de l'idéal." Cet idéal, on le verra dans le dernier chapitre, *A l'oeuvre* : "Ce qu'il nous faut, c'est l'action d'une élite intellectuelle... sagement française et crânement catholique".

Il faut aimer beaucoup les nôtres pour avoir le courage de cautériser proprement leurs défauts. M. Bastien veut nous faire toucher du doigt ce que nous sommes en train de perdre par notre

paresseuse indifférence — si peu française à notre sens qu'il faut pour la définir un mot anglais acclimaté : snobisme. A travers les luttes de groupes, on observe l'animation des organismes sociaux et l'expansion du nom canadien à l'extérieur, grâce à la foi religieuse. La paroisse et le syndicalisme catholique sont en lutte contre l'illogique tutelle de l'étranger; la presse paroissiale (plus importante qu'on ne croit) et la presse quotidienne d'idée, combattent pour conserver intactes nos sources d'énergie rédemptrice. L'école peu à peu s'adapte aux milieux : le premier service que la société attend d'elle est l'apport de membres capables de concourir à ses fins; elle enrayera l'exode en ouvrant des carrières qui demandent en vain une main-d'œuvre régnicole. Le cycle se parcourt jusqu'à l'Université, car le "pauvre monde marche et titube selon la vitalité des théories avancées par l'élite, et vécues à leur insu par les classes populaires". Elle enseignera comment résister "aux émigrés de l'intérieur, hostiles à tout ce qui peut nous garder français et catholiques". La perspective d'un effondrement dans un coin de l'Amérique, lorsque l'équilibre de notre enseignement sera détruit, s'impose.

"L'homme est l'addition de sa race", écrivait Léon Bloy. Cette idée vient sous une forme différente ici. Nous avons reçu et nous devons transmettre, collectivement. Les efforts isolés ne produisent rien de durable. "Le sens national est un vouloir-vivre collectif qui suppose un but clairement défini". Les disparus nous l'apprennent : "Nos aïeules nous supplient de nous attacher indissolublement au concert de la famille telle que voulue par saint Paul". Aux sculpteurs de l'idéal il appartiendra de prendre conscience de l'âme nationale, et la jeunesse devra peser ceci : "Il est dangereux pour un peuple de rester catholique parce qu'il l'a toujours été". Elle aura un devoir de probité : vivre de la vie de l'esprit, car "ce qui se fait de plus beau et de plus grand se fait par le travail". La foi éclairée, suffisamment raisonnée, est urgente : "Il ne faut pas que l'âme française, voyant son action amoindrie... et doutant d'elle-même, capitule".

M. Bastien a la foi du charbonnier dans l'avenir de sa race. Faut-il méchamment la détruire, ou même la diminuer ? ce qui reviendrait au même. Faut-il montrer à M. Bastien, chez les bergers comme dans la bergerie, l'esprit de cabale qui met au rancart d'agissantes et précieuses bonnes volontés, et provoque ainsi la nécessité des efforts isolés. Sans oublier l'immortelle interrogation du psalmiste — *usquequo gravi corde...* — faut-il cacher l'influence réelle des placiers en politique ? Le but commun devrait être de telle façon *clairement défini* qu'il fût possible de le reconnaître à première vue. Et cela, jusqu'ici, comme la direction, nous a manqué partout quant à l'action française collective. Il y a des clans, il n'y a pas de ligue. Malgré tout, l'effort isolé a sa valeur tant que la crise aiguë n'oblige pas au ralliement de toutes les forces, et souvent cet effort est durable, même en temps de crise.

Que M. Bastien, cependant, ne s'arrête pas en voie si belle. Son livre, que la critique des mots pourrait éplucher comme presque toutes les œuvres de combat, est de ceux qu'on ne peut négliger. Le style est éveillé, concis, nerveux, et se tient bien au diapason de la lutte. On préférerait une parfaite exactitude — l'abbé Jeannotte a publié un *Psautier de saint Hilaire*, mais une *Vie* ? — et plus d'attention en certains endroits, où l'épouvantable *en autant per-*

siste. Est-ce le correcteur d'épreuves, qui est ici digne du chevalier ? Nous aimons le croire pour notre auteur. Avec l'incontestable talent qu'il possède, il n'a pas le droit de laisser passer de pareilles poutres. Il devrait aussi éviter à l'un de ses maîtres, le très intéressant abbé Groulx, un surmenage de compliments qui ressemblent à des pavés. Pourquoi aussi réchauffer ces restes d'antiques plats surcuits qu'on nous sert à tout propos sur *la poésie à l'enfance des littératures* ? C'est un mets lapidifié à force d'âge. La recette qui l'a fait préparer venait de quelque Vattel en goguette, et c'est mauvais signe pour le goût moderne qu'on veuille encore nous imposer ce hors-d'œuvre éventé. Il est certain que M. Bastien, méditatif et renseigné, a repris sans y songer trop fort l'affirmation qui court depuis des ans nos pseudo-critiques littéraires canadiennes-anglaise et française. Cela est bon pour les peuples dont la langue est en formation. Un progrès assez visible se constate en langue française, depuis les chansons de geste, et c'est du français que nous écrivons au Canada.

Qu'importe ! Une consolation très pure reste à M. Bastien. Ses lecteurs ont reconnu dans son dernier livre quelque chose de louable, d'utile, d'intéressant, de beau. Il aura des imitateurs, c'est fatal; il n'en aura jamais assez.

Jules Tremblay.

Ottawa, 6 février 1925.

LES ETUDES RELIGIEUSES. — (Publication mensuelle paraissant le 10 et le 25 de chaque mois en brochures d'environ 32 pages. La brochure: 0.60 f.; abonnement: étranger, 15 fr.) Directeur: A. L. Barthelmy, O.P., 5, rue Leys, Bruxelles.

se présentent comme une œuvre de haut enseignement vulgarisé, c'est-à-dire, mis à la portée de tous ceux qui ont le souci de s'éclairer au sujet de leurs croyances et de connaître la solution catholique des problèmes religieux et sociaux que pose l'évolution de la vie moderne.

Fondées en 1920, placées sous le Haut Patronage de Son Eminence le Cardinal Mercier et de Son Eminence le Cardinal Dubois, elles ont, grâce à l'appui de leurs éminents collaborateurs justifié pleinement leurs prétentions, comme en fait foi la table des matières traitées au cours de ces quatre années.

Paraîtront en 1925 :

A. D. Sertillanges, O.P., de l'Institut :

Raison et Foi.

La Dictature du Proletariat.

La Lutte des classes.

M. de Munynck, O.P., recteur de l'Université de Fribourg :

L'Art pour l'Art.

Qu'est-ce que l'Art religieux ?

La psychanalyse.

La Subconscience, et autres études psychologiques.

- H. Woroniecki, O.P., recteur de l'Université de Lubin (Pologne):
Le Catholicisme et l'Avenir de la Russie.
- Abbé E. Leroux, prof. au Grand Séminaire de Liège:
La Religion Antoiniste.
- G. Goyau, de l'Académie française:
Une page de l'Histoire Missionnaire.
- R. P. Rutten, O.P.: Sénateur, Directeur du Secrétariat général des
oeuvres sociales chrétiennes en Belgique:
Quelques problèmes actuels de Politique Sociale.
- Abbé L. Lavaud, prof. au Grand Séminaire de La Rochelle:
Le dogme catholique de l'Enfer éternel.
- Mme M. Haps, directrice de l'École Supérieure de Jeunes Filles
à Bruxelles:
Nos Responsabilités.
L'Enseignement féminin en Belgique.
- H. D. Noble, O.P., prof. de théologie morale:
L'Éducation de la Conscience Morale: Les Passions — Les
Vertus. etc., etc., etc.

R. P. TAURISANO, O.P. — "Les Fioretti de Ste Catherine de Sienne". Traduction de Madeleine Havard de la Montagne. Un volume in-16 raisin avec bois anciens. Librairie de l'Art Catholique, 6, Place Saint-Sulpice, Paris — VIe.

Le révérend Père Taurisano, O.P., a eu la très heureuse pensée de recueillir et réunir en un petit volume les épisodes les plus gracieux et les plus émouvants de l'histoire de sainte Catherine de Sienne. Ces récits sont tous puisés dans des écrits du XIVe siècle, rédigés par des disciples de la sainte. A l'authenticité de ce qu'ils narrent, se mêle le parfum naïf et charmant du style et de la langue italienne du *trecento*. Les âmes fatiguées de l'esprit raisonneur de nos jours, les cœurs que la souffrance a ravagés, trouveront une apaisante douceur à respirer cette floraison mystique.

PROGRAMME DU PELERINAGE CANADIEN.

L'Année Sainte aura provoqué des initiatives nombreuses, dont le Pèlerinage des Canadiens, dans la Ville Eternelle, ne sera pas la moins intéressante. Le programme de cette vaste organisation du Comité National, que dirigent NN. SS. les Archevêques et Evêques, sous la présidence de S. E. le Cardinal, et, dont les Voyages Hone sont les directeurs techniques, — en est une preuve éloquente.

Très élégante dans son carton aux lignes artistiques, cette brochure constitue un souvenir précieux qui joint, à une documentation sérieuse, des notes intéressantes sur les visions à entrevoir, en cours de route.

Par l'envergure qu'il atteint en provoquant une manifestation brillante de notre influence religieuse et nationale, ce Pèlerinage prend sa place dans l'histoire. Pour la première fois un navire est nolisé exclusivement à leur usage, et pour la première fois aussi, les pèlerins ont l'honneur d'être accompagnés et dirigés par un Prince de l'Eglise, S. E. le Cardinal Bégin.

Partant de Montréal et de Québec, mardi le 5 mai prochain, le "Minnedosa" s'arrêtera à Bordeaux, d'où les pèlerins seront transportés à Lourdes, où S. G. Mgr Schoepfer les recevra officiellement au nom de l'Eglise de France. Ayant visité successivement Carcassonne, Marseille, Nice, Monte Carlo puis Gênes, la patrie de Christophe Colomb, ils arriveront à Rome pour y séjourner durant la "Semaine Canadienne de l'Année Sainte", soit du 23 mai au 2 juin.

Durant cette période se dérouleront les cérémonies grandioses de la Fête de la Pentecôte, et celles non moins merveilleuses de la canonisation du Vénérable Curé d'Ars; Jean Eudes, fondateur des Eudistes; la Mère Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Coeur, et de la Mère Postel, fondatrice des Sœurs des Ecoles Chrétiennes de la Miséricorde. Cette paternelle bienveillance de S. S. Pie XI, à l'égard des pèlerins du Canada, est cordialement secondée par le Comité Romain de l'Année Sainte qui leur réserve les places nécessaires dans la Basilique de Saint Pierre.

Le retour s'effectuera par divers itinéraires, savamment agencés, permettant de visiter les principales villes d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Angleterre et d'Irlande.

La presse française souligne un incident significatif de l'organisation de ce Pèlerinage: pour la première fois, dans l'histoire de la navigation, le plan du navire — le "Minnedosa", de la compagnie du Pacifique Canadien — a été imprimé dans les deux langues officiels du pays.

Nous invitons nos lecteurs que ce voyage peut intéresser de ne pas tarder à réclamer une copie du programme superbe du XXIIème Pèlerinage National Canadien, le seul officiellement reconnu par l'autorité épiscopale, soit au bureau des Voyages Hone, à Montréal, Québec ou Toronto, ou encore chez MM. les Curés ou l'agent de billets de leur localité.

ACCUSES DE RECEPTION

MARIE-CLAIRE DAVELUY. "Cheveux longs et esprit court". Comédie en un acte. On est vraiment surpris de rencontrer dans le fouillis utilitaire d'un almanach (Almanach Rolland, Montréal, 1925) ce petit chef-d'œuvre d'observation et de finesse, de naturel et de discrétion, qui, voulant n'être qu'une satire des modes, pourrait fort bien devenir un *guide (moral) des amoureux*. Espérons qu'il sera bientôt mis à la scène pour agrémenter une conférence ou pour varier un concert.

Mgr O. E. MATHIEU. "La Charité" — *A mes prêtres*. D'autres que les prêtres de Régina pourront mettre à profit, dans leurs lectures spirituelles ou leurs méditations, ces deux cents pages remplies de sève évangélique et ne quittant guère le ton d'une conversation élevée mais très simple.

PAUL DONCOEUR. "Cadets". Le religieux ancien combattant qu'on voit encore au premier rang dans la lutte contre les ingrats oppresseurs qui mènent la France a publié récemment, à la Librairie de l'Art Catholique, ce manifeste aux jeunes où la modération n'exclut ni la fermeté, ni l'enthousiasme. Prix: 2 francs.

Encouragez nos annonceurs. — Faites mention de la Revue.